



# LE LIEN

**BULLETIN SEMESTRIEL DES  
AMIS DU GRANDVAUX**

**N° 68 - DECEMBRE 2009**

Siège social : *Mairie de Grande Rivière*  
**39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX**

*Meilleurs Voeux  
2010*

 **est imprim**

GERANTE - Fabienne LACROIX 39150 GRANDE - RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN - 1166 - 7338

 **DEPOT LEGAL  
2nd Semestre 2009**



**SOMMAIRE**

Entre archéolouise et sherlockmignot .....	F. Lacroix	p 3
Danièle Pratini nous a quittés .....	J.P Thouverez	p 3
Pause café aux voies du sel		p 4
Foire du Jura		p 4
Concours de morbier à Morbier		p 5
Battage 2009 .....	F. Lacroix	p 6, 7
La pierre sculptée de l'Abbaye .....	B. Leroy	p 7
Réjouissance estivale avec « Stella Maris » et le « Roi Arthur »	J. Macle	p 8 à 10
Histoire du tablier		p 11
A vos aiguilles		p 11
St Laurent du Jura, Anniversaire des journées des 3 et 4 juillet 1944		p 12 à 14
Le retour des Grandvalliers .....	A. Gaillard	p 14
Nos prochains rendez-vous		p 15
Elle est signée !		p 16
A vos pinceaux		p 16
Comice du Grandvaux		p 17
Où sont les belles enterrements d'autrefois ? .....	W. Goyard	p 18, 19
La mort du Tord cou		p 20
Métiers oubliés : Cloutier .....	F. Lacroix	p 21, 22
Les clouteries de la Mouille .....	J. Gautric	p 22
La forge à Pré novel .....	M. Provensal	p 23
Patois		p 23
Les horloges monumentales du Grandvaux .....	B. Leroy	p 24 à 26
Le remontage des horloges de clocher .....	J.C Mayet	p 27, 28

La photo de la couverture est de Jean Pierre Thouverez.

Adresse du site internet : [www.amisdugrandvaux.com](http://www.amisdugrandvaux.com)

Si vous possédez vous-même une adresse électronique, merci de nous l'inscrire sur votre bulletin d'adhésion.

**REMERCIEMENTS**

Un grand merci à :

- Andrée Fearnhead (*fille de Noël Gaillard*), dont la vente des peintures à l'exposition de juillet aux Moussières à rapporter 250 € pour les Amis du Grandvaux.

- Mesdames Vis et Grandvaux qui nous ont donné des livres pour la bibliothèque.

- Arthur Crevoisier, décédé récemment, qui laisse également à l'association plusieurs livres ainsi que des objets qui trouveront leur place dans notre ferme chez Louise Mignot.

- Madame Turban qui nous a légué de nombreux outils et objets de son papa, Monsieur Alabouvette, boisselier à Pré novel.

- toutes les pâtisseries qui nous ont fait des sèches pour les voies du sel et des sèches et des tuiles pour la Foire du Jura.



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association



## ENTRE ARCHÉOLOUISE ET SHERLOCKMIGNOT

Jusqu'à maintenant, les Amis du Grandvaux s'étaient attachés à collecter tout ce qui pouvait constituer le patrimoine grandvallier dans le but de le sauvegarder puis de le mettre en valeur pour le faire connaître au public. Avec la signature de la convention d'utilisation de la ferme Louise Mignot, un grand nettoyage et un inventaire de tout ce qui mérite d'être conservé s'imposent. Nous découvrons un stock important entassé depuis des années dans une maison laissée telle quelle, si bien qu'en plus, nous faisons connaissance avec les occupants successifs du bâtiment à travers leurs meubles, une lettre, des outils, une photo annotée... Nous imaginons les transformations effectuées par l'utilisation de certains matériaux ou devinons des conditions et des modes de vie avec l'abondance de certains produits. Tout nous passe par les mains. Nous examinons chaque objet et essayons de l'identifier par différents moyens pour nous permettre un semblant de premier classement. Un travail riche de surprises et d'échanges et qui donne envie d'aborder toutes sortes de thèmes auxquels nous n'avions pas pensé.

Mais ne brûlons pas les étapes ! La restauration des lieux, ainsi que celle des objets, va demander beaucoup de travail et de recherche. Et en même temps, il faut continuer aussi à assurer nos activités habituelles ou inédites. Un lourd programme pour 2010 et les années à venir, mais qui a un côté grisant, parce que cela faisait longtemps que nous attendions de pouvoir concrétiser le vœu des fondateurs de l'association.

Mais avant d'y parvenir, je vous laisse découvrir une petite rétrospective de cet été très animé à travers ce nouveau numéro du Lien et vous souhaite de passer un excellent hiver.

*Fabienne Lacroix*



### **Danièle Pratini nous a quittés.**

Grandvallière depuis plusieurs générations, elle a exercé sa carrière d'institutrice à La Chaumusse puis à Saint Laurent où à partir de 1969 elle a occupé la direction de l'école maternelle jusqu'à sa retraite. Engagée dans plusieurs associations, elle a fait partie des membres fondateurs de la chorale du Voisinal de Joux, qu'elle a dirigée comme chef de cœur avec Françoise Grossiord pendant plusieurs années.

Nouvellement retraitée, dès 1990 elle a consacré beaucoup de temps aux Amis du Grandvaux. De par ses nombreux contacts avec le monde enseignant et par sa forte détermination, elle a beaucoup contribué à faire connaître notre association au-delà des limites du Grandvaux. Membre active du conseil d'administration, trésorière pendant 9 ans, elle se passionne pour les manifestations et conduit les Grandvalliers à ressortir et à faire revivre les souvenirs dans de superbes expositions et de magnifiques reconstitutions comme la noce 1900 costumée avec voitures et calèches. A noter qu'à cette occasion Danièle, déjà dans l'impossibilité de faire une démonstration, avait trouvé le moyen d'initier un petit groupe pour exécuter une danse de circonstance: « le Chibreli » ainsi que le chant : « M'en revenant des noces ».

Dès 1997, Danièle s'investit dans les travaux d'aménagement du chalet du Coin d'Aval et une exposition sur le thème de la fruitière.

Très impliquée notamment dans la rédaction de ce bulletin elle illustre elle-même ses articles de petits croquis et aquarelles, comme dans la série des cinq livrets de recettes éditée par l'association entièrement écrits de l'écriture soignée de Mademoiselle l'institutrice. Ses talents artistiques, elle les exerçait encore plus volontiers dans la création de splendides affiches.

Un grand merci pour tant d'actions et de dévouement.

*Jean-Pierre Thouverez*



## PAUSE CAFÉ AUX VOIES DU SEL



Repérés pour notre animation café à l'ancienne à la foire du Jura l'an dernier, nous avons été sollicités par les organisateurs des Voies du Sel. Il s'agissait d'accueillir les randonneurs à pied, à cheval et en vélo à une halte en forêt entre Clairvaux et Châtel de Joux.

Véritablement pris d'assaut, nous avons servi de vrais «jus de chaussettes» dans nos vieilles cafetières émaillées, mais les participants ont été bon public et les délicieuses sèches confectionnées en quantité par nos amies pâtissières ont agréablement rattrapé notre «breuvage express».



## FOIRE DU JURA

Toujours conviés sur le stand Patrimoine de la Foire du Jura, les Amis du Grandvaux présentaient cet automne l'habitat grandvallier.

Diaporama, maquette, travaux des élèves de Saint Laurent, talvanne à coulisseaux de Gaston et Gilles Bourgeois et avec la présence de Gilles Bourgeois, talvanne en tavaillons et tout le matériel prêté par André Burri, clous forgés à la main de la Mouille, tuile à la truite (*les tuiles aux amandes pour la vente!*) remplissaient un stand, si bien que Jean-Pierre Thouverez dut en occuper un second pour vanter la valorisation des petits bois résineux dans la construction. Perches aplaties utilisées en toiture (*comme chez Louise Mignot à présent*), perches jointives chevillées pour réaliser planchers ou plafonds (*comme au chalet du Coin d'Aval*), perches refendues pour fabriquer des barrières de jardin, sèchons pour piquets de clôture, exemples en photos, odeur de vrai bois et copeaux frais, le tout accompagné des commentaires passionnés de notre Jean-Pierre.



Un petit coin pour les enfants permettait de peindre au pochoir sur un tavaillon.





## CONCOURS DE MORBIER À MORBIER

C'est par un temps estival qu'avait lieu le concours de morbier à Morbier (*aux Marais, plus exactement*). Voulant populariser ce rendez-vous de fabricants du fromage né à Morbier, la municipalité avait souhaité faire une grande fête champêtre et sollicité toutes les associations locales pour l'animation.

### Petit rappel :

Le morbier se caractérise par sa bande bleutée et horizontale qui partage sa tranche par moitié. Cette raie noire est due au fait que le fromage était fait en deux temps, lorsque l'on ne disposait pas d'une quantité suffisante de lait pour faire un fromage entier. Une première moitié de fromage était fabriquée à partir d'une traite. Le fromager en protégeait la surface avec de la suie récoltée «au cul» du chaudron (*alors lèché par les flammes du feu de bois*) avant de poser dessus un second demi-fromage réalisé avec le lait de la traite suivante.

Aujourd'hui, toutes ces opérations sont exécutées en une seule fois. Le fromager presse le caillé, puis coupe la meule en deux horizontalement pour enduire une des faces de charbon végétal avant de reformer le fromage et de le remettre sous presse.

Longtemps confondu avec le bleu de Septmoncel, le bleu de Morbier ne se fabriquait plus à Morbier avant que la coopérative fromagère des Chauvins (*Grande Rivière*) ne le relocalise en son terroir d'origine en 1999 avec la nouvelle fromagerie que nous connaissons.

Il était donc tout naturel que pour le concours de morbier à Morbier, les Amis du Grandvaux accompagnent les agriculteurs grandvalliers pour faire de cette manifestation une jolie fête.

C'est donc en paysans, chargés de leur bouille à dos ou poussant une petite charrette avec des seaux fermés que certains d'entre nous déambulèrent pour porter leur lait au chalet et en villageois avec un bidon à la main pour aller l'acheter que d'autres arrivèrent sur les lieux. Un fromager de Tourmont et son fils prirent le relais pour effectuer la coulée et fabriquer deux morbiers à la toile (*mais en une seule fois !*)

L'animateur de la fête, visiblement embarrassé pour commenter, donna son micro à Liliane Grandmaître qui, au pied levé, fit mine d'être arrivée trop tôt au chalet et attira les spectateurs avec beaucoup d'habileté.

Une prestation très appréciée par la municipalité et les professionnels du morbier qui nous ont remerciés (*avec du morbier, bien sûr !*)



Ce jour là, il y en avait un qui brûlait d'envie de participer. C'est Gilbert Banderier, ancien fromager de Chaux des Crotenay.

De leur côté, les jeunes agriculteurs venus présenter leurs montbéliardes aux derniers touristes émirent le souhait de rééditer l'animation avec une traite à la main.

Et pourquoi ne pas essayer pour le comice du mois d'octobre ?

L'idée était lancée et Gilbert était déjà prêt !



## BATTAGES 2009



Après le thème du bois, nous avons choisi celui du fer et du feu. C'est donc la forge qui fut le clou de la fête cette année.

Autrefois, dans toutes les communes, il y avait un, voire deux forgerons qui, en même temps, étaient aussi souvent charron ou maréchal-ferrant.

Ce 30 août, au milieu de la clairière du Plan de la Joux, trônait une forge à soufflet improvisée en plein air par Rémi Piard, plein d'ingéniosité, comme toujours. C'est lui aussi qui enfila le tablier de cuir pour devenir forgeron le temps de la fête. «En allant au bois, on cassait souvent des maillons de chaînes, alors il fallait bien savoir les réparer». Et il y a des gestes qu'on n'oublie pas.

Rémi forgeron, il fallait le voir former un crochet, tirer un S, souder au feu. Un as : même si, dit-il avec modestie : «mon père savait bien mieux faire que moi».



Non loin de là s'affairaient deux cloutiers, plus vrais que nature, autour d'une autre forge, à manivelle, celle-ci. Venus spécialement de La Mouille avec tout leur matériel (*on est cloutier chez les Malfroy depuis 1563*), ils fabriquèrent sous nos yeux des clous de toutes sortes (*cf métiers oubliés p 21 et p 22*).



Près de la forge aussi : le maréchal-ferrant. Il pouvait fabriquer le fer et les clous, mais de nos jours, il utilise des fers pré forgés industriellement. C'est Daniel Mermet qui endossa ce rôle pour l'occasion avec l'aide de Florent Piard pour tenir le pied de la jument.\*

A un autre moment ce fut au tour du charron de faire une démonstration de cerclage de roue. Gérard Mermet, Didier Vionnet et Rémi Bunod s'employèrent à ce travail, commenté par Daniel. Le bandage avait été posé dans un feu de bois. Quand le fer fut bien chaud, ils le mirent très vite sur la roue, l'aidèrent à rentrer, puis se dépêchèrent d'arroser le fer avec de l'eau pour ne pas brûler le bois. Le fer en refroidissant se rétracta et serra. Il ne resta plus qu'à régler le bandage pour bien l'aligner sur la roue avec un marteau.



La refouleuse :

Lorsqu'une roue neuve a servi quelques temps, un tassement des bois (*rayons sur le moyeu et jantes sur les rayons*) peut se produire. Sur les anciennes roues, l'usure et le temps peuvent produire le même effet. Le cercle bâille et toute la roue se trouve «désardalée». La solution de dépannage consistait à lui faire passer le dimanche dans la fontaine pour «regaumer» les bois, mais il fallait bien finir par la confier au charron. Celui-ci démontait le cercle, le chauffait au rouge sur une quinzaine de centimètres, le plaçait dans les mors de la machine (la refouleuse) et à l'aide du volant refoulait (*lui enlevait*) un ou deux centimètres selon le besoin. Il en résultait une surépaisseur qu'il aplatissait ensuite au marteau.



Sur le thème du feu, nous avons invité également Dominique Morelli, émailleuse de Morbier, qui en cette année des rencontres internationales de l'émail expliquait l'histoire de l'émaillerie locale depuis les cœurs de cimetières jusqu'aux panneaux Girod et faisait quelques démonstrations en bijouterie et plaques de porte.



N'oublions pas de citer la présence de nos fidèles gardiens des savoir-faire qui ont toujours autant de succès auprès des petits et des grands :

Jean-Pierre Thouverez battant les faux  
 Albert Guyétand aiguisant couteaux et hachoirs  
 Paul Bouvier et son garçon, nos boisseliers  
 Raymond et Thérèse Etiévant : lui, vannier de noisetier et elle, cardeuse de laine  
 Ginette Guy lavandière et repasseuse  
 et le rémouleur ambulant : Roland Pagnier.



Rappelons aussi que la mini ferme des jeunes agriculteurs ajoutait encore au succès de la fête. Merci à eux !

Comment traduire les sons et les odeurs de la forge ?

Le martèlement de l'enclume, le bruit du fer chaud qu'on trempe dans l'eau, le teuf-teuf des tracteurs de Michel Comte et le bourdonnement de la batteuse, autant de sons mêlés aux rires des enfants qui sautent dans les tas de paille et aux chansons du Bernard accompagné à l'accordéon par son ami Jojo. C'était tout ça à la fois les battages de 2009 ! Et soixante bénévoles ont contribué à la réussite de cette journée.



Mais pourquoi font-ils tous la queue ? Attendez encore un peu, y'a pas l'feu ! *(effectivement, il avait du tomber un peu sous les carottes ! En cuisine aussi, il faut connaître l'art d'entretenir le feu, surtout pour cuire un pot au feu !)*

Merci au GAEC des Chettons qui nous permet de nous installer sur les terrains qu'il exploite et à l'association des chasseurs de Grande Rivière pour le prêt de la maison avec son confort.

\* Les sabots des animaux sont suffisamment résistants pour assurer une bonne protection de leurs pieds. Ils ont un pouvoir de réparation naturel qui compense l'usure progressive de la corne au contact du sol. Mais l'animal attelé fournit un travail beaucoup plus important et use bien plus vite ses sabots. C'est pour cela qu'il a besoin qu'on le ferre.

~~~~~

## LA PIERRE SCULPTÉE DE L'ABBAYE

Denis Michel-Grosjean avait trouvé une pierre sculptée en creusant des fondations près de son usine. Intrigué, il l'a conservée et a cherché à en connaître l'origine. S'agissant d'une pierre calcaire cylindrique sculptée à une seule de ses extrémités, il était bien difficile d'en connaître l'histoire.

La question a été posée à Robert Le Pennec, géologue de St-Claude, lequel s'est mis en rapport avec Sébastien Bully, archéologue bien connu pour avoir conduit les fouilles sous l'actuel musée de l'Abbaye.

Sans se prononcer avec certitude, il pense qu'il s'agit d'un bras de calvaire ou de croix de mission, d'époque moderne (17 ou 18<sup>e</sup> siècle). Il propose une comparaison avec la croix de Saint-Lupicin située devant l'église. L'explication est convaincante, mais il reste à savoir de quelle croix pourrait provenir le vestige. Pour le moment, nous n'avons pas la moindre hypothèse.

Nous remercions Robert Le Pennec et Sébastien Bully pour avoir pris la peine de nous renseigner.

Bernard Leroy



## REJOUISSANCE ESTIVALE AVEC « STELLA MARIS » ET LE « ROI ARTHUR »

Ils étaient venus de toutes parts, sous une pluie battante, comme seuls les orages de juillet en Grandvaux savent en produire, pour répondre à l'appel du Roi Arthur qui leur donnait rendez-vous au cœur du village de Chaux du Dombief, en ce jeudi 26 juillet 2009. ... Fabienne nous avait alertés... » il y a un spectacle à Chaux du Dombief qui s'adresse aussi bien aux grands qu'aux petits... des artistes s'expriment à travers des personnages de marionnettes, en paroles, en chansons et musique, ce spectacle est donné en plein air sur une scène ambulante... »

Comme dans la chanson... « Les comédiens avaient dressé leurs tréteaux »... ils auraient bien aimé se produire... là, sur la place du village.... Mais... ils durent y renoncer... pour se replier dans cette miraculeuse et... merveilleuse petite salle paroissiale, animée il y a encore quelques années par le groupe théâtral du village de Chaux du Dombief.

Le ciel noir au-dessus de Trémontagne présageait un prochain et violent orage. Il fallait trouver rapidement un abri approprié ! Pour nous accueillir, sous leurs costumes de théâtre, on reconnaissait là : Fabienne, Liliane, Ginette, Roger qui se démenaient pour placer un abondant public. Mais que diable signifiait ce rendez-vous tapageur ? On se pressait, on se hélait, on se reconnaissait, on s'interpellait, on... s'abritait, dès que cela était possible... quitte à se bousculer... on trouvait enfin « la » meilleure place pour assister au spectacle : « le Roi Arthur et la roue étoilée » que donnait un duo de jeunes et charmantes Allemandes, Géraldine Grosskopf et Stéphanie Peters.



La veille déjà c'est à Fort du Plasne qu'elles avaient, en compagnie de Chantal et Nathalie, ouvert le feu des festivités... car « Stella Maris » est une formation lancée par Chantal Meury, elle-même qui la première année chantait seule dans les églises mais dont le but était d'agrandir la formation pour qu'elle s'enrichisse de nouvelles personnes, de nouvelles idées, d'étoiles... stellaires... pour qu'elles se multiplient et se rassemblent... Avec le concours de nos deux amies allemandes, ce fut fait ! Ainsi en mêlant leurs voix, nos choristes enrichissaient la musique de leurs diversités et nous proposaient une soirée de chant sacré (grégorien, médiéval et de Hildegard von Bingen) d'une profonde beauté. Est-ce l'écho de ces voix cristallines, de ce chœur « a capella » si prenant, si authentique, si absolu, si séraphique... qui avait conquis l'assistance et motivé la venue d'un si nombreux public, séduit par la qualité du concert et par le charme de Géraldine et Stéphanie. D'ailleurs d'où nous venaient ces deux remarquables coryphées ?...

Depuis Hambourg au nord de l'Allemagne, elles avaient traversé la mythique Lande de Lunebourg, les riantes collines du Palatinat, rencontré peut-être sur les bords du Rhin... Siegfried et entendu la légendaire chanson des Nibelungen avant de gagner à cheval... comme une chevauchée de Walkyries... notre Grandvaux. De ce parcours elles nous apportaient du mystère de l'imagination et se proposaient de nous les offrir... ce qu'elles firent... par deux prestations bien différentes.



Comment ne pas être encore sous le charme, voire l'envoûtement, (c'est le cas de le dire ! Le concert du 23 juillet ayant lieu dans l'église de Fort du Plasne - elle-même en voie de restauration - allez-y pour voir : la chaire, le tabernacle, le bénitier et ce n'est qu'un début) de cet ensemble vocal aux timbres d'une si parfaite pureté. Accompagné parfois d'un instrument de musique aux origines orientales, un « rébab » sorte de viole à trois cordes, ce duo de jeunes Allemandes devenait trio... grâce au concours de la voix angélique de Chantal Elisabeth Meury, quatuor... avec celle de Nathalie de Prénovel, et transportait son auditoire vers des horizons d'un autre âge où le souffle des voix évoluant dans des tons mineurs flirtait avec un plain-chant grégorien d'une qualité d'exécution... de



professionnelles... Et que dire de l'apport de ces deux « sources » musicales inattendues et combien originales produites par cette eau... remuée, brassée, soulevée, agitée... et même bercée... par une main délicate en harmonie d'accompagnement avec la tessiture des voix aux émouvantes vibrations. (NB : deux coupes en inox remplies d'eau, étaient disposées, l'une sous le porche de l'église l'autre dans le chœur, afin d'escorter le chant des jeunes femmes, une personne étant affectée pour en tirer ces sons d'accompagnement). Il fallait avoir rencontré cet ensemble parfait en cette soirée du 23 juillet dans l'église de Fort du Plasne où l'acoustique remarquable enveloppait ces chants... pour ne plus rêver que de les retrouver... à Chaux du Dombief (quelques jours plus tard pour un autre concert tout aussi réussi).

Mais nos choristes n'étaient pas seules.... Déjà le chariot des comédiens,... à l'image de celui de l'illustre Théâtre de Molière... avait investi la place du village de Fort du Plasne... magnifique chariot... construit pour l'occasion à La Ferté par « d'ingénieux » Grandvalliers... comme Anselme Vanotti, Robert Michel-Grosjean de Grande Rivière, sur les plans de Daniel Mermet, lui même à l'origine de ce faramineux projet (Géraldine et Stéphanie ne lui avaient-elles pas envoyé un DVD du film de Molière pour que leur troupe s'approche au plus près de la troupe ambulante de leur célèbre mentor)... et en effet... quel chariot (aux adorables rideaux confectionnés par Roselyne Bénier-Regard et notre Ginette) qui avait vocation à être tiré par de nobles « comtois » pour transporter de village en village, nos chanteuses afin d'effectuer leurs déplacements d'une scène à l'autre dans les conditions qui étaient celles des comédiens au 17<sup>ème</sup> siècle...



« Artistes en voyage au pas des chevaux sur les chemins du Grandvaux du 22 au 26 juillet 2009 »

C'est bien ce que voulaient nos jeunes amies !... Vivre leurs spectacles dans l'esprit des comédiens de Molière... Tout y était... même les costumes flamboyants élaborés et réalisés par notre géniale costumière Ginette. N'arborait-elle pas elle-même la robe qu'elle portait dans la « Belle Aubergiste » trente ans plus tôt lorsqu'elle se produisait à Prénovel ?... (et dont le superbe décolleté aurait rendu jalouse Armande Béjart, la comédienne et épouse de Molière...) et Fabienne... en Tsar altier... du « Lieutenant Tenant » pièce également montée à Prénovel... et Liliane en marquise du « Mariage forcé » et... sous la perruque blanche de cet autre marquise, un caméraman bien connu... Quelle ambiance mes amis !... Quelle chaleur !... D'autant que Monsieur le Maire avait ouvert la buvette autour de laquelle les Amis du Grandvaux avaient organisé une rétrospective de photos de ce vieux temps (il y a 30 ou 40 ans) où, dans les villages, on se piquait de théâtre en produisant entre autres les œuvres de Numa Magnin, comme par exemple les « Contrebandiers du Mont Noir »... et de reconnaître là en costume de comédiens « le » Jean Pierre ou « la » Ginette... se produisant sur les planches des divers villages du Grandvaux... comme Saint-Pierre, Prénovel, les Piards, le Lac des rouges truites... Chaux du Dombief. Quelle émotion,... quelle excitation et quel décalage... aussi... avec notre époque !...



Mais revenons au début de notre relation : bien installé, un peu séché... le public attend, dans cette chaleureuse petite salle mise à la disposition des Amis du Grandvaux par la municipalité de Chaux du Dombief. Que commence le spectacle, que le Roi Arthur entre en scène !

Qui est-il donc ?... ce Roi Arthur ?... et que signifie « la légende arthurienne ?... » Selon... Danielle Quérueil qui dans le cadre de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) à Paris, participe à une exposition qui se déroule actuellement du 20 octobre 2009 au 24 janvier 2010 sur le thème « la légende du Roi Arthur et des chevaliers de la Table Ronde » :

« La légende s'est développée durant des siècles. L'aventure est l'élément essentiel de ce grand mythe qui traverse le Moyen Age : les chevaliers partent prouver leur courage et surtout avec la quête du Graal éprouvent leur foi et leur vertu. Les exploits du Roi Arthur de Merlin, de Lancelot



et de Perceval contribuent par delà les siècles à fasciner notre imaginaire et les chevaliers de la Table Ronde nous apparaissent aujourd'hui comme des chercheurs de Connaissance lancés dans une quête initiatique. »



Que ce soient les textes, les décors, les costumes des marionnettes, le modelage en bois du Dragon, les chants, la musique du spectacle... tout a été composé, mis en scène par Géraldine (assisté de Stéphanie) qui faisant ainsi état de toute la palette de ses dons, ne cessera de nous fasciner... et de s'exprimer... en français...

Spectacle de marionnettes?... pour enfants... certes, avec des personnages de sorcières, de danses, de dragons, de chants... un fabuleux mélange de féerie et d'onirisme, un jeu fantastique entre acteurs, marionnettes, spectateurs...

Spectacle symbolique?... pour adultes... avec une roue étoilée qui tourne et diffuse plein de messages sur le rêve, le sens de la vie, l'amitié, l'écologie, les relations entre les êtres autant de touches poétiques aussi... que ce magicien nous fait passer... Dorelin ne chante-t-il pas cette vieille chanson :

Chaque fois quand on pense que rien ne va plus  
Le jeu a pourtant déjà recommencé  
On bouge vers une nouvelle aventure jamais prévue  
Qu'on va quand même goûter

Il faut que les yeux toujours restent ouverts  
Même si la pièce nous paraît bien familière  
Et à chaque scène le magicien reste alerte  
Et lance tout à coup un éclair (qui éclaire)



Ce spectacle en fait est... « in-racontable »... trop subtil à la fois et trop merveilleux... il faut laisser au rêve ses plages de mystère et pour chacun de nous qui l'avons vu, conserver le souffle de sa poésie... qui d'ailleurs devait trouver son apothéose lors d'un second spectacle donné cette fois en plein air au milieu de la forêt... aux Piards... où les flambeaux et la fumée de l'enfumeur d'abeilles manipulé par Robert Michel-Grosjean faisait du rêve... une réalité... Qui était magicien ? Dorelin ou... Géraldine et Stéphanie ?...

Dans la nuit éternelle  
Je vous appelle  
Pierres anciennes  
Vieille roche

Comme les cloches  
« Sonnez, éveillez, sonnez, éveillez,  
Le grand cœur  
Des profondeurs.

Venez tous... cherchons le magicien  
Dans la forêt sauvage...



C'est ce que, grâce à vous, nous avons fait, chères Géraldine et Stéphanie.

Merci à nos jeunes amies de Hambourg qui nous ont apporté avec leurs différents spectacles et concerts de merveilleuses soirées, un dépaysement de qualité, des émotions d'une grande profondeur... revenez vite l'été prochain...

Merci aux comédiens, merci à tous les Amis du Grandvaux, merci à l'intendance.

Merci aux petites mains et aux solides bras de la logistique et merci à Roger le caméraman qui nous permettra de revivre ces moments de réel enchantement.

*Josette Mâche*



## HISTOIRE DU TABLIER



Te souviens-tu du tablier de ta grand'mère ?

Le principal usage du tablier était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela : il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau, il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.

Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.

Quand les visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides. Et quand le temps était frais, grand'mère s'en emmitouflait les bras.

Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au dessus du feu de bois. C'est lui qui transportait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.

Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.

En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Quand les visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

A l'heure de servir le repas, grand'mère allait sur le perron agiter son tablier et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table. Grand'mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes à peine sortie du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse.

De nos jours, sa petite fille la pose dans le micro-onde pour la décongeler.

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.

En souvenir de nos grand'mères, envoyez cette histoire à ceux qui savent et qui pourront apprécier : l'histoire du tablier de grand'mère.

Ce texte nous a été envoyé par Nicole Piard (*Mussillon*). Il circulait sur le net sans la trace de son auteur, mais elle n'a pas pu résister à nous le faire partager. Pardon à l'auteur, anonyme colporté, auquel on n'a pas pu demander l'autorisation de le publier dans notre bulletin !

*On raconte que dans une ferme retirée du Lac des Rouges Truites, la maîtresse de maison aurait servi une omelette goûteuse cuite dans une poêle qu'elle essuyait avec son tablier avec lequel elle rentrait de traire.*

*On dit aussi que dans une ferme-épicerie-café du Grandvaux, la tenancière essuyait dans un coin de son «tablier à tout faire» le petit verre dans lequel elle vous versait la goutte.*

*Et point de gastro, salmonelle et autre listériose ! En ce temps là, on vous vaccinait d'un revers de tablier...*



## A VOS AIGUILLES !

Voici une proposition de Marie-Jeanne Lambert, conservatrice des musées du Jura, pour accompagner les manifestations du 1100<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Cluny :

Réaliser, à de très nombreuses mains, des carrés brodés formant un immense pavage de rosaces clunisiennes remplies de motifs différents. Tout cela sur fond de bénévolat de la part de tous ! Avec un but : exposer l'été 2010 à Baume-les-Messieurs et Gigny avant d'aller rejoindre l'abbaye de Cluny cet automne puis de se promener dans divers sites clunisiens.

Tous ces carrés brodés, éléments d'un pavage qui se déclinera sur des bannières assemblées en patchwork, ont besoin de volontaires pour se remplir de motifs originaux, déclinables, transformables ! (cf imprimé joint au Lien)

Merci d'avance aux participants à cet ouvrage commun.



Les Amis du Grandvaux ont aussi participé au forum des associations en septembre à Saint Laurent où ils ont rencontré Louis Charnu qui était venu représenter le Souvenir Français. C'est à cette occasion (*le forum permet à toutes les associations locales de se rencontrer une fois par an*) que nous avons appris qu'il faisait des recherches sur la libération de Saint Laurent en vue d'une nouvelle exposition et qu'il nous a communiqué les articles de journaux suivants. (*pensez à lui si vous possédez des documents ou si vous connaissez des anecdotes sur cette période*)

## SAINT LAURENT DU JURA ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DES 3 ET 4 JUILLET 1944

Les commentaires sur l'affaire du 28 juin, jour où l'auto du sous-officier teuton Koradi fut saluée par un feu de salves, allaient leur train, lorsque de nouveaux incidents vinrent à surgir.

D'abord l'attaque des douaniers allemands à la Savine, puis, le lendemain dans l'après midi, 1er juillet, à la Savine également, un chauffeur français réquisitionné par les boches était grièvement blessé. Peu après, le camion des Allemands se rendit à l'hôtel Richardy, «sous les Jourats» résidence du chef boche. Il commençait à peine à tourner le chemin de cette résidence qu'une décharge l'accueillit. Les Allemands devenus nerveux, croyant avoir à faire au maquis, avaient tiré et venaient de tuer l'un des leurs. A la fin de l'après-midi, alors que la route se trouvait barrée, en dessous de la demeure du docteur Rabbain, soignant le blessé de la Savine, un cycliste boche parcourut la Grande Rue présentant son fusil à toute personne se trouvant dehors. Aussi toute circulation se trouva-t-elle rapidement interrompue et chacun se retrouva chez soi.

Le lendemain, dimanche 2 juillet, dès le matin, passage sur la route Paris-Genève tant fréquentée par les Allemands, d'un véhicule automobile de Résistants.

Vers 11 heures, à la sortie de la messe, des groupes se forment, des conversations s'engagent, un camion stationne près de la grande place centrale et alors apparaît, assis sur une planche, un grand diable de boche avec deux civils. Est-ce une corvée qu'il dirige ? Non, ces deux hommes en bérets sont armés et le tiennent en respect. Il est donc leur prisonnier. Peu après arrive en automobile un blessé du maquis. On s'est bagarrés aux Cernois non loin de la frontière suisse. Un nouveau captif passe ensuite escorté de deux Résistants.

Pour la première fois, Saint Laurent, occupé depuis quatre ans, assiste à un passage de prisonniers boches. Faible prise, il est vrai, mais premier coup porté ; un symbole seulement mais qui se concrétisera exactement deux mois plus tard par la capture de toute une garnison sur le lieu même. En tout cas marque d'audace sur une route que jusqu'ici contrôlent seules les troupes ennemies. (*À suivre*)

## IL Y A DEUX ANS LES JOURNÉES TRAGIQUES D'AOÛT 1944 DANS LE GRANDVAUX

Nos concitoyens étaient encore sous l'impression de cette fameuse nuit de fin juillet où dans l'agitation et parmi les vociférations des Allemands déchargeant leurs morts et transportant leurs blessés, s'exhalait la plainte lugubre d'un Français mortellement blessé.

Les otages de la région, rassemblés depuis et par représailles au château Baston, devaient accompagner les convois ennemis et partager leur sort dans les embuscades.

Telle était la situation au commencement d'août, lorsqu'arrivent à Saint Laurent le 3 août, de nouveaux renforts.

Vers 12h30 un important détachement nazi se rend à Bonlieu pour exercer sur le village une action répressive. Un groupe de sûreté de sept F.F.I surpris et encerclé de toutes parts, résiste plus d'un quart d'heure, pour permettre au groupement, dans l'impossibilité de livrer combat, de se replier. Quatre hommes de ce groupe sont tués en combattant. Un jeune du pays est fusillé après avoir été martyrisé. Des ennemis sont tués au cours de l'engagement. Les teutons rentrent à Saint Laurent. Le soir, avec force gestes et menaces, les miliciens excités réquisitionnent des logements.

Le 4 au matin, grande agitation au bourg. Des groupes se forment, des immeubles sont cernés. La chasse à l'homme s'organise. L'un de ceux qui sont recherchés réussit à échapper de



justesse à un sort tragique. Malheureusement, un jeune père de famille, appréhendé, est odieusement abattu près d'un bosquet. Dans l'après-midi, une colonne allemande repart et se dirige à nouveau vers Bonlieu. Toute l'abbaye de Bonlieu avec son hôtel et ses magnifiques villas, au total huit immeubles, est incendiée, ainsi que l'habitation de Monsieur Conus, dont la ferme avait été incendiée la veille. Alerté, le maquis prend immédiatement ses emplacements d'embuscade sur les routes voisines. Vers 18 heures, les Allemands prennent le chemin du retour. C'est alors que non loin du château de l'Aigle (si bien décrit par Xavier de Montépin, dans son livre « Le médecin des pauvres ou le capitaine Lacuzon ») ils sont attaqués par les F.F.I. Un de leur groupe s'étant aventuré jusqu'au Pui, hameau de Saugeot, où il se livre aux fouilles et au pillage (averti par des fusées) se retourne avec la plus grande célérité.

Dans cet engagement, l'ennemi a des tués, laisse des prisonniers ainsi qu'une camionnette contenant du matériel pillé. Toutefois, devant la menace d'encerclement, la formation de volontaires français se retire. Le hameau d'Ilay est en flammes et les boches reviennent le soir même pour parachever leur œuvre. Seules quelques maisons demeurent.

Le lendemain 5 août, la Gestapo même étant toujours présente, les vandales se portent aux Dadonins (hameau de Saint Pierre). Après s'être livrés au pillage, ils abattent l'aubergiste du lieu et brûlent sa maison.

Le 8 août une voiture de la gestapo est repérée avec succès, lui causant des blessés. Le lendemain 9, le même véhicule est à nouveau attaqué. Il y a du côté nazi un tué et des blessés dont un milicien.

Le 21, dans l'après-midi, nouvelle échauffourée à la Billaude. Trois cadavres sont ramenés à Saint Laurent, dont le corps d'un colonel allemand qui, en inspection, avait été de passage le matin même.

Le 22 août, un convoi ennemi arrive à nouveau. Cette fois, tous moyens de locomotion (motos, bicyclettes... etc.) ainsi que les récepteurs de T.S.F. doivent être amenés sur la place sous la menace des pires sanctions.

Le 23, la situation se tend. Un Suisse Allemand qui n'ayant pu repasser la frontière, est resté dans les rangs nazis partage leurs grandes appréhensions. La nouvelle ne vient-elle pas de leur parvenir qu'une embuscade, tendue dans la région de la Mouille, a fait dans leurs rangs une trentaine de blessés et a, en outre, abouti à la capture d'un important matériel.

C'est alors que circule avec persistance le bruit d'un ultimatum du maquis à la petite garnison teutonne. Beaucoup restent sceptiques. Mais la vérité apparaît, lorsque renouvelant sa démarche, l'émissaire dont le nom est déjà sur toutes les lèvres, se présente jeudi 24 dans l'après midi, au poste de commandement boche. Avec la plus grande assurance et malgré les menaces, il reste plus d'un quart d'heure en tête à tête avec ses adversaires. Toutefois, cette entrevue, la seconde, ne donne pas les résultats qu'avait laissé présager la première. Cette invitation à se rendre, rapportée de bouche en bouche, est vite connue du public. Elle provoque, avec un mélange d'étonnement et de curiosité, l'anxiété que présente toujours l'imminence de graves événements.

Des renforts ont du être demandés, car dès le lendemain, sur deux camions, des Russes nous arrivent. Avec leur toque, leur aspect sauvage inspire la terreur. On redoute pillage et représailles. Dès leur arrivée, ils sont rassemblés en hâte et dirigés sur les routes de Lons le Saunier et Saint Claude qu'ils barrent en abattant de nombreux arbres.

Cependant, dimanche 27, avec ces nouveaux occupants, la journée paraissait devoir être des plus calmes. Comme des enfants, les nouveaux arrivants s'amusaient, enfourchant bien gauchement parfois, les nombreux vélos volés. Le soir même sur la place, un chœur s'était formé, berçant ses auditeurs de chants lents et langoureux à la mode slave. Les chefs paraissaient ravis de la bonne humeur manifestée par leurs hommes. Tout à coup, en haut de l'agglomération, vers la boulangerie Prost, sur la grande route nationale menant à Genève, des détonations viennent d'éclater suivies presque aussitôt d'un crépitement prolongé. Précipitamment, les habitants rentrent dans leurs demeures, affolées, les mères rappellent leurs enfants restés dans la rue. Portes et rideaux se ferment. Est-ce l'attaque tant attendue du maquis ? Cependant la fusillade diminue et cesse pour reprendre le lendemain à 5 heures et 6 heures du matin.

Peu après, la vérité se fait jour. La veille, un F.F.I. connaissant la langue russe, a essayé de circonvenir les sentinelles et d'amener leurs compatriotes à passer du côté français. La tentative échoue. Le maquisard est amené au poste. Se voyant perdu, il n'hésite pas alors à recourir à la seule chance de salut qui lui reste. Avec son revolver qu'il cachait, il abat ses deux gardes, puis,



tranquillement, au pas, avec le plus grand sang-froid rejoint le monticule d'où il était parti pour accomplir sa mission.

Quant aux fusillades du lundi matin 28, on a appris par la suite qu'une opération avait été montée par le maquis pour dégager Saint Laurent. Or, quelques instants avant l'attaque, une sentinelle allemande, entendant du bruit, avait ouvert le feu et alerté ainsi toute la garnison. Toutefois les F.F.I. purent rompre le contact sans subir de pertes.

Cependant, à la Savine, deux maquisards, surpris lors d'une corvée d'eau par des patrouilles allemandes s'infiltrant par la route et le tunnel, ont été mortellement blessés.

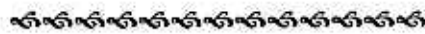
La situation est à nouveau tendue, mais à l'extrême. A Saint Laurent même, les rues sont vides, les boutiques fermées, les volets clos ; seules les femmes peuvent sortir, tout homme aperçu est immédiatement mis en joue. L'aspect du bourg est triste, monotone, désertique.

Le 30 au soir, montent dans la direction de Foncine le Haut de sinistres et effrayantes lueurs. Triste vision d'un sort qui nous est peut-être réservé. Nos partisans seront-ils assez forts pour contenir et arrêter ces nouveaux vandales ? Tous, gravement se posent la question.

Dans cette anxiété universelle, des nouvelles filtrent cependant, d'abord vagues, puis plus précises et formelles, apportant au cœur de tous un peu de réconfort et d'espérance.

Nota : un des miliciens qui a participé à certaines de ces opérations, reconnu et arrêté, a subi peu après le juste sort qu'il méritait.

*Transmis par Louis Churnu*



## LE RETOUR DES GRANDVALLIERS (ORGELET)

Le clocher d'Orgelet s'enfonce à l'horizon  
 Et les fiers Grandvalliers, sur la route poudreuse,  
 Dévalent vers l'Ain sombre, au fond d'un gris cañon.  
 On les entend, rouliers à l'âme aventureuse,  
 Auprès de leurs charrois grinçant et gémissant  
 Refrénant leurs chevaux à l'œil injecté de sang.  
 Carrés, trapus, le cou rentré dans les épaules,  
     Fiers de leur tâche et de leur rôle,  
 Le visage tanné mais le regard vivant,  
 Sous leurs larges chapeaux délavés par la pluie,  
 Le fouet au col et la blouse flottant au vent,  
 Sous tous les ciels : d'azur, de brouillard ou de suie,  
     Ils sont allés, trafiquant, déchargeant,  
 Juifs errants du commerce au mirage changeant.  
     On les a vus, sur les routes de France,  
 Solides montagnards riches d'expérience  
 Plus que d'argent, peut-être, au fond de leur gousset,  
 Au nord, au sud, partout où l'humeur les poussait :  
     Même aux temps héroïques  
 Quand le grand Empereur refoulait l'étranger,  
 Des plus riches cités aux plaines désertiques,  
 Convoyeurs fabuleux des régiments épiques,  
 N'ayant que du mépris pour tout risque ou danger,  
 Associés dans la fortune ou la tuerie,

A la gloire comme aux revers de la Patrie...  
 Et voici maintenant qu'ils gravissent les monts  
 Au fond desquels l'Ain roule une eau sombre,  
 verdâtre.  
 Un air plus vif et froid dilate leurs poumons.  
     Ils vont, songeant au coin de l'âtre  
 Qui les attend, là-bas, dans leur Grandvaux natal.  
 Comme des pèlerins que hante un idéal  
 Chacun d'eux sent en lui sourdre des forces neuves.  
 Qu'importent les hasards, les soucis, les épreuves  
 Et les cheminements à travers les pays ?  
 Voici de leur Jura les bois et les taillis,  
 Ils respirent l'odeur des vertes sapinières.  
 Voici leurs gris murgers, les petites rivières,  
     Les torrents, les ruisseaux  
 Au bord desquels s'affairent les scieries ;  
     Voici d'agrestes métairies,  
 Les prés tout à l'entour où paissent les troupeaux  
 Au chant, si doux au cœur, des sonnailles rustiques ;  
     Et, drapés de fierté,  
 Superbes revenants que nul sort n'a domptés,  
 Revivant leur passé d'une âme nostalgique,  
 Ils pénètrent enfin dans leur Grandvaux antique  
     Les rudes gars de la Comté !...

*Alphonse Gaillard*  
*Mon beau Jura - Nouveaux Échos du Terroir*  
*Jouve & C<sup>o</sup>, éditeurs, 1939*



## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Février 2010**

**Petit marché artisanal du groupe scolaire de l'Abbaye**

**6 Mars 2010**

**3<sup>èmes</sup> rencontres de l'histoire locale à Saint Claude**  
« Histoire et patrimoine : le travail des associations »  
de 14 à 17 heures espace Bavoux-Lançon à Saint Claude

**9 Avril 2010**

**Conférence**

sur les ouvrages d'art de la ligne des hirondelles  
animée par Bernard Leroy  
à 20 heures, salle du 1<sup>er</sup> étage  
mairie de Saint Laurent en Grandvaux

**30 Avril 2010**

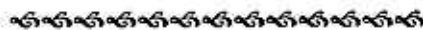
**Assemblée Générale**

à 20h, salle du 1<sup>er</sup> étage  
mairie de Saint Laurent

**1<sup>er</sup> Mai 2010**

**Sortie pédestre**

Vous recevrez les informations sur cette sortie avec la convocation à l'assemblée générale



## **ÇA SE PREPARE AUSSI !**

### **Chalet du Coin d'Aval**

Après avoir parlé des cornes<sup>1</sup>, on voudrait traiter du sujet de la peau, du cuir des vaches. **Aidez-nous à trouver les éléments pour la nouvelle exposition.**

### **Une exposition de peinture chez Louise Mignot.**

Andrée Fearnhead (Gaillard) met une nouvelle fois tous ses talents au profit des Amis du Grandvaux : aquarelles, huiles et gravures sur l'Abbaye et les vieux métiers seront à vendre (30% iront à l'association pour financer les travaux de restauration de la maison). D'avance nous la remercions.

### **Une roulotte en plus pour le voyage**

Anselme Vanotti, Robert Michel-Grosjean, Michel Boffet, Daniel Regard et Daniel Mermet tirent des plans pour construire une roulotte pour transporter les artistes allemandes (cf article p 8 à 10). Un attelage de plus dans le convoi, pour qu'elles puissent donner leur spectacle ambulante «Le roi Arthur et la roue étoilée» tous les soirs pendant leur séjour en France. Pour tout renseignement adressez-vous à l'un d'entre eux.

<sup>1</sup> Merci à Jean et Régine Louvier, Jean et Marie-Jo Blondeau Coulet, Colette PouxBerthe, Ginette Guy, Maryse Hugon, Rémi Piard et Claude Banderier pour leur prêt d'objets en corne.



**ELLE EST SIGNÉE !**

Communauté de Communes



La Grandvallière

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LA GRANDVALLIERE**

1, place de la Mairie - 39150 - CHAUX du DOMBIEF

Tél : 03 84 60 20 63

Fax : 03 84 60 25 41

E-Mail : secretariat@lagrandvalliere.fr

**CONVENTION**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1°) La Communauté de communes LA GRANDVALLIERE, canton de SAINT LAURENT EN GRANDVAUX, arrondissement de SAINT CLAUDE, département du JURA, Représentée par Monsieur Claude PILLOUD, Président de ladite Communauté de communes, ayant tous les pouvoirs à l'effet des présentes, en vertu d'une délibération du Conseil communautaire dans sa séance du 30 Juin 2009.

2°) L'Association des AMIS DU GRANDVAUX, association sans but lucratif, loi 1901, dont le siège social est à GRANDE RIVIERE (Jura), Mairie, Les Guillons, Représentée par Madame Fabienne LACROIX, Présidente, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 06 Février 2008,

Il est convenu ce qui suit :

**EXPOSE PREALABLE**

La Communauté de communes LA GRANDVALLIERE est propriétaire de l'immeuble ci après désigné :

**TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT LAURENT EN GRANDVAUX**

(Jura)

- Une maison anciennement à usage d'habitation et agricole, avec sol, aisances et dépendances, l'ensemble cadastré.

- Section AM, numéro 184, site 37 Rue du Coin d'Amont

La Communauté de Communes se réserve le droit de disposer du terrain entre cette habitation et le Foyer Logements Louise Mignot, en cas d'aménagement ultérieur de l'EHPAD

CET EXPOSE, il est passé à la convention objet des présentes.

Afin de permettre la mise en valeur de cet immeuble constituant un élément du patrimoine commun du Grandvaux, il est convenu entre les parties ce qui suit :

1°) La Communauté de communes s'engage :

- à mettre gratuitement à la disposition de l'Association LES AMIS DU GRANDVAUX, à compter de ce jour, les biens immobiliers sus désignés, tels qu'ils existent avec toutes leurs dépendances.
- à maintenir en bon état d'entretien l'immeuble objet des présentes.
- à décider d'un commun accord avec l'Association LES AMIS DU GRANDVAUX, les travaux à réaliser sur ledit immeuble.

2°) L'Association LES AMIS DU GRANDVAUX s'engage :

- à utiliser et à mettre en valeur la maison objet des présentes. Les modalités d'utilisation, de visites et d'aménagement seront décidées par l'association, en accord avec la Communauté de communes.
- à aménager à ses frais l'intérieur de ladite maison, dans le respect de son authenticité, sans pouvoir modifier l'immeuble, sauf accord préalable de la Communauté de communes.
- à laisser toute liberté de passage aux piétons sur le sentier d'accès au Foyer des personnes âgées,
- à entretenir le terrain sur le devant de la maison.

4°) La Communauté de communes s'engage à assurer les biens contre l'incendie, dégât des eaux, et recours des voisins, pendant toute la durée de la présente convention.

5°) L'Association LES AMIS DU GRANDVAUX fera son affaire personnelle et souscritra les assurances nécessaires (+ risques locatifs) pour la responsabilité relative à l'accueil du public dans les locaux mis à sa disposition.

6°) Le Président de la Communauté de communes est Membre de droit de l'Association LES AMIS DU GRANDVAUX.

7°) La présente convention est consentie et acceptée pour une durée de SIX (6) années à compter de ce jour. Après 6 ans, elle sera renouvelable tacitement par période de 2 ans. Elle pourra prendre fin à tout moment par accord amiable des parties, ou en cas de dissolution de l'Association, après préavis de 6 mois.

Fait en trois exemplaires.

A Chaux du Dombief

Le 23/07/09

Communauté de Communes La Grandvallière

Association Les Amis du Grandvaux

Le Président,  
Claude PILLOUDLa Présidente,  
Fabienne LACROIX

Des travaux de nettoyage et d'inventaire ont démarré dans la foulée.

**Tous les vendredis après-midi, rendez-vous « chez la Louise » avec tous les volontaires pour mener à bien notre projet de maison du patrimoine du Grandvaux.**

Chantier et discussions, c'est selon la météo, le nombre et la santé des participants (et la qualité du café et de ce qui l'accompagne) !

**A VOS PINCEAUX !**

Les Amis du Grandvaux recherchent des artistes peintres volontaires pour décorer des objets<sup>2</sup> dont l'état et le nombre ne justifient pas une collection, mais qui pourraient être vendus au profit de l'association pour financer les travaux chez Louise Mignot (par exemple : lors de l'exposition de peinture d'Andrée Fearnhead - cf p 15).

Une équipe se chargera de la préparation des supports : ponçage, réparations éventuelles et, application d'un produit stoppant la rouille.

Volontaires : pour peindre ou préparer, faites-vous connaître auprès de Liliane Grandmaître au 03 84 60 87 31.

<sup>2</sup> feneets en bois usagés, rondots, bouilles à lait, seaux rouillés...

Les modèles uniques et les meilleurs spécimens sont restaurés et bien entendu conservés pour le « musée » ou de futures expositions.



## COMICE DU GRANDVAUX



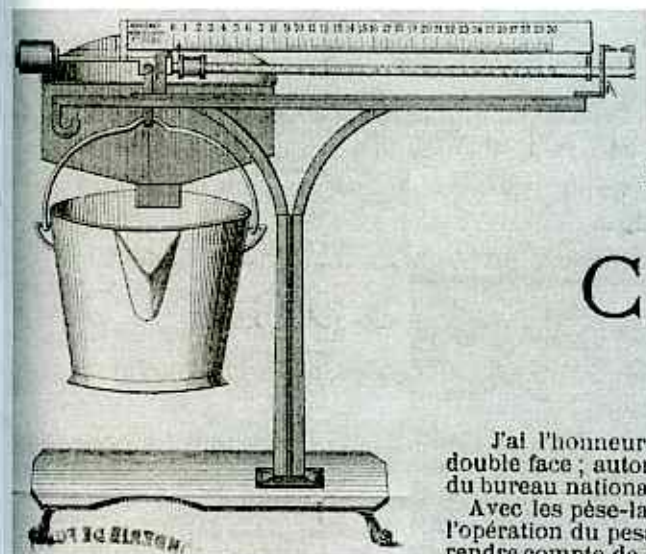
Si toutes nos animations se sont déroulées sous le soleil, ce ne fut pas le cas pour le comice du Grandvaux où l'on a expérimenté la fabrication du morbier sous la neige.

Un concours de traite à la main a beaucoup amusé le public courageux qui s'était déplacé en nombre pour cette manifestation qui a lieu tous les deux ans. Mais heureusement qu'il n'a pas fallu faire le morbier avec le lait de la traite à la main : on aurait sans doute inventé une miniature !

La sensibilité de notre vieux pèse-lait à aiguille n'était pas suffisante pour apprécier le poids des quelques gouttes de lait récoltées par certains trayeurs amateurs. Un pèse-lait d'une autre génération aurait peut-être été plus précis (*voir ci-dessous*). Mais en bon fromager, Gilbert cria les chiffres devinés qu'en bon public personne n'osa contester et les nota sur le registre.

Après un nouvel apport de lait avec des paysans en doudoune ! (*Mais où étaient les pèlerines et les peaux de bique ?*) il activa le feu sous le chaudron en cuivre et entama avec son collègue Roland la fabrication de deux morbiers.

Pourquoi, diable, avait-on nettoyé autant le cul de ce chaudron ? Pas moyen de récupérer assez de suie pour nos deux fromages ! Heureusement, Gilbert avait tout prévu.



PÈSE-LAIT BREVETÉ S. G. D. G.

C. HUGONET  
MOREZ-DU-JURA

J'ai l'honneur de vous présenter un nouveau pèse-lait à romaine, à plaque émaillée, à double face ; autorisé par le ministère de l'Industrie, après examen de la Commission usuelle du bureau national des poids et mesures.

Avec les pèse-lait à romaine fabriqués jusqu'à ce jour, la lecture des poids étant très difficile, l'opération du pesage est relativement très longue, et il est presque impossible au client de se rendre compte de son apport.

Mon pèse-lait répond au désir des intéressés : en plus du fléau le curseur indique le poids sur les deux faces de la plaque émaillée dont les chiffres et divisions sont visibles à plusieurs mètres de distance. Il en résulte : rapidité de travail pour le fromager et, pour le client, contrôle facile sans dérangement.

D'une fabrication très soignée, et vu les avantages qu'il comporte, j'espère bien, M. que vous n'hésitez pas à me confier la faveur de vos ordres.

Dans cette attente, recevez, M. mes salutations empressées.

C. HUGONET.

Imp. et Lith. Ch. Vergélat, à Morez (Jura).



Mais ils ne devraient pas tarder à être consommables ces fromages, quand est-ce qu'on les goûte?



## OU SONT LES BELLES<sup>3</sup> ENTERREMENTS D'AUTREFOIS ?

*« Jadis, les parents des morts vous mettaient dans le bain,  
De bonne grâce ils en faisaient profiter les copains:  
« Y'a un mort à la maison, si le cœur vous en dit,  
Venez le pleurer avec nous sur le coup de midi... »  
Mais les vivants aujourd'hui ne sont plus si généreux,  
Quand ils possèdent un mort ils le gardent pour eux,  
C'est la raison pour laquelle, depuis quelques années,  
Des tas d'enterrements vous passent sous le nez... »*

*Georges Brassens  
Les funérailles d'antan*

Nous assistons depuis quelques années, peut-être à notre insu, à une « évolution » des usages qui entourent les funérailles. Si l'on remonte quelques décennies en arrière, le rituel à suivre lors d'un décès était clairement défini et suivi par tous : rien n'était laissé à des choix personnels et dans ce domaine la fantaisie n'avait pas sa place. Avec la transformation de la société, nos coutumes locales qui inscrivaient chaque décès dans la vie de la communauté, tendent à disparaître. Elles emportent avec elles le soutien marqué qu'elles apportaient aux familles endeuillées.

Lorsqu'une personne « rendait l'âme », on annonçait la nouvelle aux plus proches voisins qui se devaient d'offrir leurs services pour aider la famille à apprêter le défunt qui restait à son domicile, et organiser la maison pour les jours de deuil. Dans de nombreux villages, quelques personnes étaient « spécialistes » pour habiller les morts.

On installait le trépassé sur son lit, avec le beau couvre-lit sorti de la grande armoire bien souvent à ces occasions seulement. Il dissimulait la planche nécessaire à la bonne tenue du corps sans vie. Certaines maisons possèdent encore la planche réservée à cet usage, qui a soutenu des générations de défunts. L'habitude de couvrir le mort d'un drap est plus récente. On raconte une veillée funèbre à La Chaumusse, où certaines personnes avaient fait demi-tour, choquées de trouver le mort installé dans son lit.

On passait au défunt ses habits du dimanche ou son costume de pompier. Beaucoup ont entendu cette anecdote : lors de la préparation d'un Grandvallier décédé, la personne qui en était chargée avait, sans coup férir, échangé ses propres chaussures usagées avec celles, rutilantes, préparées pour le défunt !

A proximité du lit, une assiette d'eau bénite avec un brin de buis, entouré de deux chandeliers et du crucifix permettait aux visiteurs le rituel chrétien. Ici encore, de nombreuses maisons possèdent le crucifix réservé pour cette occasion.

Le décès d'une personne était souvent l'occasion d'un grand nettoyage au cours duquel les voisines s'affairaient pour permettre de recevoir les visites à venir. Certaines maisons s'en trouvaient méconnaissables : il n'était pas habituel de les voir si bien astiquées !

On arrêta les horloges en signe de deuil, on tira les volets, et l'on recouvrait les miroirs pour que l'âme du mort ne se reflète pas...

Quand tout était prêt, le souci était de faire connaître la nouvelle du décès. Le bouche à oreille était le premier et le meilleur moyen. Le glas permettait d'attirer l'attention des moins informés. Tous les villages n'avaient pas le même code pour la sonnerie du glas. A Saint Laurent, on frappait des coups sur les cloches avant la sonnerie : 3 pour une fille, 5 pour un garçon, 7 pour une femme, 9 pour un homme et 11 pour un prêtre. Dans d'autres villages, c'est la combinaison des cloches ou le choix de la cloche qui variait selon la personne décédée.

Les veillées funèbres commençaient par la prière qui réunissait dans l'intimité du défunt l'ensemble de la famille, les voisins et les proches. Les veillées d'autrefois duraient longtemps. Il était courant que les plus proches voisins s'y rendent en amenant leur chaise avec eux. Auguste Bailly décrit admirablement l'ambiance de ces veillées funèbres dans « La Carcasse et le Tord Cou »

Puis, quelques voisins et proches de la famille restaient pour veiller le mort pendant toute la nuit, laissant aux parents la possibilité de se reposer, car il n'était pas concevable de laisser le mort seul. On s'occupait, on jouait aux cartes, on mangeait, on discutait et on riait même. On rapporte le souvenir de certaines veillées ayant mal tourné à cause de veilleurs trop assoiffés, notamment une au cours de

<sup>3</sup> Il était courant d'entendre le mot enterrement utilisé au féminin.



laquelle le défunt avait été installé pour participer à la partie de cartes.

Pendant les jours avant les obsèques, les proches se devaient de rendre une dernière visite au défunt, afin de se recueillir devant sa dépouille. On raconte à Fort du Plasne la visite du surnommé «La Casquette» à son cousin Loisier du Coin d'Aval, lequel avait distribué ses biens à tout son entourage en oubliant La Casquette. N'ayant sans doute pas bu que de l'eau, La Casquette se rendit donc près de Loisier déposé sur son lit, et lui attribua une magistrale gifle en s'écriant :

« Charougne, tu m'en ran bailla ! » (*Charougne, tu m'as rien légué*).

Lors de la mise en bière, il était d'usage de glisser dans le cercueil un objet révélant une passion du défunt, ou un objet intime à lui. L'expression « Ils ont dû lui mettre une bouteille dans son cercueil » révèle à coup sûr un certain penchant de la personne !

Dans certaines familles, on équipait le mort comme pour un départ en voyage, avec toutes ses affaires personnelles, de menus objets nécessaires à la vie de tous les jours, et même un peu d'argent.

Puis arrivait le jour des obsèques qui n'était jamais fixé le vendredi pour ne pas faire sortir la croix ce jour là. Le convoi funèbre partait à pied de la maison derrière le corbillard, jusqu'à l'église située quelquefois à plusieurs kilomètres. Les porteurs et les personnes qui accompagnaient (*en tenant les cordons qui ornaient le corbillard*) étaient choisis en fonction de la personne du défunt. Rien n'était laissé au hasard ni à l'appréciation des proches. Il convenait de suivre la règle imposée par les coutumes, que tous respectaient.

La compagnie de pompiers accompagnait souvent la cérémonie pour les membres bienfaiteurs de la compagnie qui n'oubliaient pas les étrennes annuelles.

Dans d'autres cas, les porteurs étaient des voisins.

Le corbillard était conduit par un cheval. Il était paré d'ornements noirs et blancs et de croix amovibles qui étaient retirées pour les «contres».

Après avoir accompagné le défunt jusqu'au cimetière, le service funèbre se terminait pour beaucoup au café, et quelquefois tard le soir. Quand les participants tardaient à rentrer, on prétendait que le mort avait été enterré profond. On narre un enterrement à Fort du Plasne qui avait duré trois jours, inutile de préciser que les retardataires n'avaient pas passé trois jours à l'église !

A la Chaumusse, pour les enterrements, il fallait monter jusqu'à Saint-Laurent en marchant derrière le corbillard, et très souvent le retour se faisait sur le corbillard, pour éviter des efforts à des participants quelquefois bien fatigués...

Après les obsèques, commençait la période de deuil. On prenait la couleur noire pendant la période de grand deuil qui durait une année. Egalement pendant la période de deuil qui durait entre six mois et un an. Puis, pendant la période de demi-deuil qui suivait, d'une durée de six mois à un an, les couleurs grises, blanches, violettes et mauves étaient autorisées. Ce code vestimentaire permettait à tous de respecter le deuil de la famille et marquait visuellement la douleur des proches.

La vie pendant cette période était modifiée : plus de réjouissances, plus de rires, et dans certaines familles, plus de... TSF.

Dans certaines maisons, on faisait aussi porter le deuil aux chevaux, et aux abeilles. L'abeillé était orné d'un crêpe noir afin, disait-on, d'éviter que les abeilles ne s'enfuient, suite au décès survenu.

Lors du premier anniversaire du décès et afin de marquer la fin de la période de grand deuil, une messe était célébrée au cours de laquelle on installait le catafalque. Elle était suivie d'un repas réunissant la famille et les proches.

C'est ainsi, il y a encore peu d'années, que les décès étaient vécus, en s'inscrivant dans la vie du village. Ces moments douloureux pour les membres de la famille, permettaient à d'autres de rompre la vie quotidienne et pour certains de « faire une sortie ». Comme disait le P'tit Louis des Chauvins : « Bon, on va aller se coucher, peut-être que demain y'aura un mort ! »

William GOYARD



## LA MORT DU TORD COU

« En arrivant dans la maison du Tord-Cou, le Louis quitta sa casquette et il entra, les lèvres un peu tordues par une angoisse physique qui lui serrait les dents et lui desséchait la bouche. En même temps que lui entraît la Vévette, une vieille fille austère, malpropre, confite en dévotion, à qui appartenait, comme un fief, la charge de dire les prières des morts à toutes les veillées. Elle avait couvert sa crasse indécrottable de sa robe noire des dimanches ; une antique capote ornée de jais dissimulait sa calvitie, et elle abaissait pieusement ses paupières sur ses yeux chassieux. La Carcasse lui emboîta le pas ; Comme elle, il fit le signe de la croix. Derrière elle, il traversa la pièce, au fond de laquelle le Tord-Cou reposait sur son lit, et, après qu'elle eut dessiné un nouveau signe de croix au-dessus du mort, avec la branche de buis qui, à son chevet, trempait dans une assiette d'eau bénite, il répéta, en détournant le regard, le geste rituel. Puis il gagna le fond de la pièce, où cinq ou six hommes s'étaient massés dans un coin, tandis qu'une dizaine de femmes, venues des villages, s'étaient déjà installées pour la veillée. [...]

Le noyé était étendu sur un drap blanc. On l'avait vêtu de ses vêtements de cérémonie et un mouchoir passé sous son cou retenait sa longue mâchoire en galoche. Sur une table de buis, près d'un crucifix dressé et du buis baigné d'eau bénite, brûlaient deux cierges dans des chandeliers de cuivre ; une petite Vierge de plâtre, achetée à quelque foire, s'accotoit à l'un des chandeliers ; un second crucifix était posé entre les mains du mort. Sur le vaste rideau qui tombait du plafond et formait comme une tente autour du lit étaient accrochées une vingtaine de médailles et d'images, figurant des effigies de saints. [...]

Sur le banc d'horloger, sur la table, le long du lit, étaient disposées, dans leurs pots de terre rouge, toutes les plantes vertes que l'on soigne et qu'on fait hiverner dans les maisons pour en garnir les chambres mortuaires. La flamme dansante des cierges faisait palpiter l'ombre sur le profil aigu du vieux, sur son nez en bec d'aigle, sur ses lèvres rentrantes. Selon les jeux de la clarté mobile, il semblait changer d'expression, tantôt ricaneur et sarcastique, tantôt sévère et irrité. [...]

La voix sèche et gutturale de la Vévette s'éleva :

- Nous allons dire les prières.

Les femmes se mouchèrent, les hommes se turent et restèrent immobiles, la casquette ou le chapeau entre leurs deux mains, comme s'ils avaient voulu s'en cacher le ventre. Tous se signèrent. Et aussitôt, la Vévette récita la prière du soir. De sa bouche édentée, aspirant sa salive dans un petit sifflement régulier, avec un débit monotone et susurrant, elle débita les trois actes de Foi, d'Espérance et de Charité. Puis elle ordonna :

- L'examen de conscience.

Pendant une minute les assistants étouffèrent jusqu'au bruit de leurs respirations ; les hommes avaient baissé la tête, les femmes posaient la bouche sur leurs mains jointes, et l'effort de la pensée creusait dans leur âme un insondable vide.

- L'acte de contrition, annonça la Vévette.

Puis se furent le Credo, et la confession générale. Enfin elle proclama :

- Les litanies de la Sainte-Vierge.

C'était son triomphe. Elle les savait par cœur. Sa mémoire était sans défaillance. Les mots tombaient de son gosier comme d'une source intarissable. Aucun sens ne les animait pour elle, mais elle n'eut pas changé une syllabe de l'avalanche des formules sacramentelles. Les autres suivaient dans leurs livres ; elles chuchotaient l'invocation tandis que la Vévette la proférait. Seule, la belle voix creuse de Casimir était reconnaissable ; il savait, lui aussi, les litanies par cœur.

- Miroir de justice, priez pour nous !

- Trône de la sagesse, priez pour nous !

- Rose mystique, priez pour nous !

- Arche d'alliance, priez pour nous !

Les uns lisaient le texte en latin, les autres en français : il ne leur était pas plus compréhensible dans une langue que dans l'autre. Et c'était un murmure confus comme le bruissement du vent dans les forêts, ou le bruit étouffé, à travers les sapins, d'une lointaine chute d'eau.

Ensuite se succédèrent, selon l'ordre invariable établi par la tradition, le De Profundis, un Pater et une Ave pour les âmes du Purgatoire, un Pater et un Ave pour un enfant défunt, et enfin le chapelet des morts : cinq dizaines d'une formule en deux phrases. La Vévette, seule, marmottait d'abord.

- O bon Jésus, père des miséricordes, ayez pitié de l'âme du fidèle trépassé

- Donnez-lui le repos éternel, s'il vous plaît !  
répondaient les assistants en chœur.

Le chapelet comportait cinq dizaines de cette supplication, coupées, après chaque dizaine, d'un De Profundis. Après l'ultime De Profundis, toutes les voix s'unirent pour le vœu suprême :

- Requiescat in pace !

On se signa. Les prières étaient terminées ; la veillée commençait. Quelques-uns des assistants, ceux qu'inquiétait la pensée du travail matinal, s'approchèrent du cadavre, lui jetèrent encore quelques gouttes d'eau bénite, puis partirent. Il ne resta là que les vieux qui n'avaient pas besoin de sommeil et, sous l'œil sévère de la Vévette, des bigotes qui achetaient des indulgences. Elles se mirent à égrener silencieusement leur rosaire et, de temps en temps, l'une d'entre elles s'éveillait en sursaut, de la secousse que lui donnait sa tête en tombant contre sa poitrine.

Le Casimir, la Carcasse et deux voisins, s'étant consultés du regard, se levèrent et, sur la pointe des pieds, passèrent à la grange. Une table de bois y avait été apportée, que garnissaient des verres, quelques bouteilles, des saucisses, du fromage et du pain. Sans parler, ils se mirent à manger, d'un appétit qu'aiguillait cette longue veillée. Puis le Louis, ayant ouvert le tiroir, en tira un jeu de cartes crasseux. (...)

Dans la pièce voisine, les cierges se consumaient en grésillant. Une chaleur épaisse, peu à peu, remplissait la chambre, avec des odeurs acides. Les heures passèrent, le ciel pâlit, une clarté de cendres se glissa par les fenêtres...

A cinq heures, le menuisier arriva avec l'Onésime Cretin, qui mettait les morts au cercueil avant de les mettre en terre. Ils apportaient, sur une charrette, une bière de sapin. Pour la cérémonie suprême, les joueurs revinrent dans la pièce où reposait le Tord-Cou. Ce fut la Vévette qui fit tomber sur son corps les pans du drap de lit, devenu un suaire. Le menuisier et l'Onésime prirent le cadavre par les épaules et par les pieds, et l'allongèrent dans sa dernière couche. Et, avant que l'on vissât le couvercle, le Casimir au Braize, pensivement, posa dans la bière, à côté du corps, le jeu de cartes qui les avait aidés à passer la nuit.

- C'est le jeu de sa veillée, dit-il. On ne s'en servira plus !

- Ah !... y é rê Ben ! (c'est très bien !) murmura en patois l'Onésime, qui se piquait de délicatesse. [...]



## CLOUTIER

Qui n'a pas vu un grand père détordre un clou récupéré ici pour le replanter là ? C'est que nos anciens se souvenaient qu'à une époque les clous étaient fabriqués un par un. Ils savaient que douze coups de marteau au moins étaient nécessaires pour réaliser un seul petit clou et ils respectaient le travail de l'artisan qui l'avait façonné : le cloutier.

Pour faire un clou, l'artisan utilisait une tige d'acier (*fer effilé*), carrée (carreau de fer ou vergeline) ou ronde, dont la section déterminait celle de la tige (*ou jambe ou corps*) du futur clou. Après en avoir chauffée une des extrémités à blanc dans le feu de la forge, le cloutier, à l'aide d'une pince, la posait rapidement sur l'enclumette où de quelques coups de marteau, avec son autre main, il l'allongeait et l'appointait avant de la mettre sur le ciseau (ou tranchet) pour la couper, sans la sectionner, d'un nouveau coup de marteau à la longueur désirée (*c'est-à-dire: la longueur de la tige du clou et une longueur de métal supplémentaire pour réaliser la tête*) et la plier à angle droit avant de la chauffer une seconde fois. Est-ce qu'il ne refroidit pas la pointe pour la faire durcir à ce moment là ? Là, il enfonçait la pointe dans la «tioulyre» (ou clouière ou clouyère ou cloutière<sup>4</sup>) et pouvait la séparer de la tige. Il forgeait alors rapidement la tête de quelques coups de marteau précis. Le clou achevé, mais encore brûlant, il l'expulsait d'un dernier coup de marteau donné par en-dessous vers une boîte en tôle appelée curbel située au pied de l'enclume.

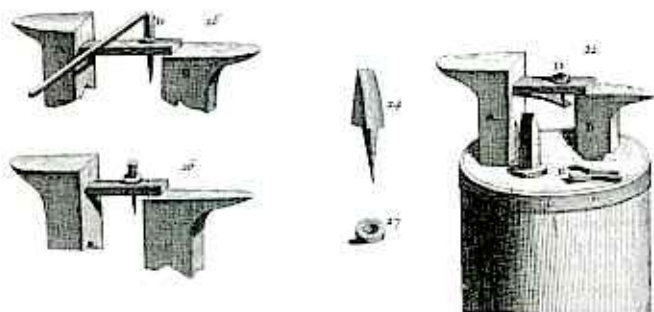
Tout résidait dans le coup de main et chacun réussissait avec plus ou moins de virtuosité tel ou tel type de clou. Les inclinaisons différentes des coups de marteau donnaient à la tête une forme particulière. Un travail qui demande force et dextérité, lesquelles ne peuvent s'acquérir que «sur le tas».

Un bon cloutier fabriquait des centaines de clous par jour, payés quelques centimes à l'unité. Douze heures par jour, il frappait le fer avec son marteau (4 à 5kg d'acier «tapé» par jour), répétant les mêmes gestes de la forge à l'enclume en essayant de ne pas gaspiller la matière première : le fer (dans le meilleur des cas, 25kg de métal pouvait donner 22kg de clous). Son marteau, soumis à un usage intense se déformait rapidement et devait être reforgé chaque semaine.

Un métier pénible et bien mal rémunéré, d'où pourrait bien provenir une expression encore utilisée aujourd'hui : «travailler pour des clous»



Sources : Nos Ancêtres-Vie & Métiers n°1  
Votre généalogie



Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle technique de fabrication de clous apparaît : la transformation, « à froid », d'un fil de fer en clous. Cette technique, impraticable par les paysans du Haut Jura, leur crée une concurrence irrésistible. Ils se tournent alors vers une activité plus rémunératrice : l'horlogerie. Mais ce passage à l'horlogerie, qui s'étale de 1750 à 1850, n'est possible que parce que la clouterie a enraciné des modes de vies basés sur la pluriactivité, et a permis de répandre les techniques liées au travail du fer.

<sup>4</sup> *Clouière* : matrice amovible où sont façonnées les têtes de clous et qui s'encastre dans le pied (ou pié) d'étape.

(Dans certains ouvrages, on la nomme cloutière, mais ce terme désigne aussi le billot complet avec ses accessoires. Quant à tioulyre, c'est le mot utilisé par les Mouillerands).

Le cloutier disposait d'autant de clouières qu'il existe de formes et de tailles de têtes de clous : à tapisserie, à charrettes, à ferrer, à charpente, à souliers...



## LES CLOUTERIES DE LA MOUILLE

Avant l'an 1500, les maisons du village de La Mouille étaient construites en bois et couvertes de «bardeaux» (appelés aussi «ancelles») qui étaient maintenus en place à l'aide de grosses pierres plates pendant un bon demi siècle. Au début des années 1550 apparut le «tavaillon». Le tavaillon, fabriqué bien sûr à la main, remplaça rapidement les bardeaux sur les toits. Mais il nécessitait l'utilisation de clous pour la fixation. C'est ainsi que fut créée, par obligation, la première clouterie de La Mouille.

Vers 1600, les habitations en bois furent remplacées par des constructions en pierre recouvertes de «baptallées» ou tavaillons dont la résistance aux intempéries pouvait durer des siècles et qui apportaient en plus une isolation appréciable sous ces climats. Mais toitures et baptallées provoquaient une consommation de clous supplémentaire. C'est ainsi que naquirent des clouteries tout le long de la Bienne qui apportait une force motrice et ne coûtait que le prix de l'installation et de son entretien. Elles alimentaient un large territoire des deux côtés de la frontière. La nature ayant refusé ses eaux au village de La Mouille, il semblait voué à la pauvreté, au silence et à la solitude. Mais c'était sans compter la volonté de ses rudes habitants qui ont fait mentir les plus pessimistes prévisions. Bien au contraire, c'était la vie, le mouvement et l'animation qui régnaient dans chaque habitation où pratiquement chaque habitant était forgeron. Partout retentissaient les coups de marteaux, dans un pétitement de flammes activé par un soufflet, sans que la force hydraulique y soit pour quelque chose. Le mécanisme était actionné par une roue mue par un chien qui courrait à l'intérieur, fidèle et infatigable compagnon de l'homme. Par souci d'économie du charbon, chaque forge contenait jusqu'à huit «plots»<sup>5</sup> et chaque utilisateur devait assurer l'entretien, la nourriture et les soins d'un chien pour actionner le soufflet. Les chiens se relayaient sans que jamais la durée de travail n'excède deux heures (*le plus souvent nettement moins*). Au commandement de son maître, le chien s'élançait à son poste et commençait sa course, donnant un élan régulier à la roue, jusqu'à ce que le forgeron ne le commande pour accélérer, ralentir ou s'arrêter. La production était assurée grâce à cette entente entre l'homme et l'animal, assurant la subsistance de toute la maisonnée. Plus tard, on remplaça les chiens par des systèmes à poids qui, remontés jusque sous le toit, assuraient le même service à moindre frais, une fois l'installation réalisée.

Les forges clouteries ne fabriquaient pas toujours exclusivement des clous. Elles pouvaient fabriquer des faucilles et autres outils agraires ainsi que l'outillage nécessaire pour le travail et l'abattage du bois (*haches, passe-partout, chaînes...*). Vers 1660, les forgerons de La Mouille se diversifièrent en fabriquant des pièces d'horloges. Puis vinrent les tourmes-broches vers 1850 et enfin les débuts de la lunette.

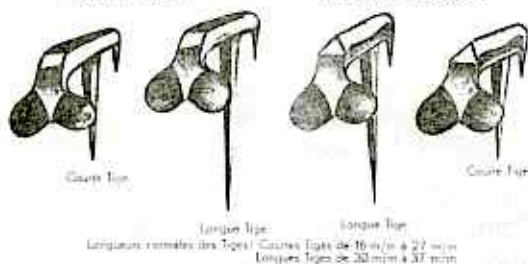
### **MALFROY VITAL, Fabricant**

LA MOUILLE, PAR MOREZ (JURA)

Clous Forgés à la main pour Chaussures de Montagne.

**CLOUS PLATS**

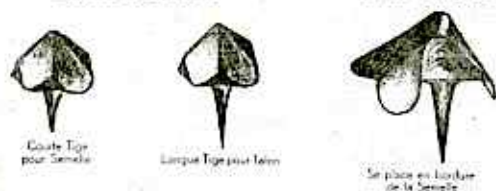
**CLOUS À DISCAUX**



Clous pour le ferrage de la Semelle

**CLOUS À FACETTES**

**CLOUS "PICCHIE"**



A une certaine époque, bon nombre d'entre eux durent se reconverter dans une autre spécialité : les «fiardes» ou pointes de toupies, destinées aux fabriques de jouets de Moirans où elles étaient livrées par les rouliers du Grandvaux. Mais cela nécessitait des méthodes et un outillage tout à fait différent.

Les dernières forges industrielles de La Mouille ont cessé leur activité en 1954, après quatre siècles de fonctionnement. Les derniers clous forgés à la main étaient l'œuvre de Vital Malfroy, seul à avoir réussi dans la fabrication bien spéciale des clous de chaussures de montagne, de forme et longueurs différentes, correspondant chacun à un emplacement bien précis sur la semelle.

*Jacques Gantrie*

*Sources : Magazine Les métiers oubliés*

<sup>5</sup> La particularité des plots de La Mouille résidait dans le fait qu'ils étaient en pierre sertis de fer. Ailleurs on trouve des billots de bois.



## LA FORGE À PRÉNOVEL

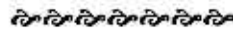


Mon arrière grand-père (Ernest) a été le 1<sup>er</sup> de la famille Vuillomet à exercer le métier de charron forgeron maréchal ferrant à Prénovel vers 1830. Mon grand-père (Gustave) a pris la relève en modernisant les outils. Des machines ont permis d'alléger le travail qui était très dur. Mon père a repris le flambeau mais avec l'arrivée des tracteurs et des charrettes équipées de roues à pneus, il s'est tourné vers la mécanique rurale et forestière tout en continuant à forger le matériel des bûcherons et des débardeurs. Il a même travaillé de jolis supports en fer forgé, témoignage de son savoir-faire.



La forge était noire, encombrée d'outils accumulés au fil des années mais tous avaient leur utilité. Elle a été longtemps un endroit vivant où chacun pouvait faire réparer la hache émoussée, le manche de la pioche cassé et même... la bouillotte crevée !

Maryse Provensal



## PATOIS

(le) maréchal-ferrant ; (le) forgeron : marétsá

(la) forge : fódz

(l') enclume : âÿyëna

(le) soufflet : sũÿyë

(le) marteau : mwète ; mwètélé

Le maillet en bois : lu mayé

(un) clou : ÿyu

(la) braise : bréza

(le feu va) s'éteindre : sã détni

Activer (le feu) : atuj

Le pique-feu : l' atujô

(les) cendres : eÿdrè

### Transcription phonétique

#### Vocalisme

|   |                            |
|---|----------------------------|
| i | i fermé de lit             |
| é | e fermé de blé             |
| e | e moyen                    |
| è | e ouvert de fer            |
| ê | e dit « muet » de Grenoble |
| è | e dit « muet », labialisé  |
| à | a antérieur de patte       |
| a | a moyen                    |
| â | a postérieur de pâte       |
| ò | o ouvert de porte          |
| o | o moyen                    |
| ó | o fermé de pot             |
| u | ou fermé de boue           |
| u | u fermé de rue             |
| é | eu fermé de peu            |
| œ | eu moyen                   |
| è | eu ouvert de peur          |

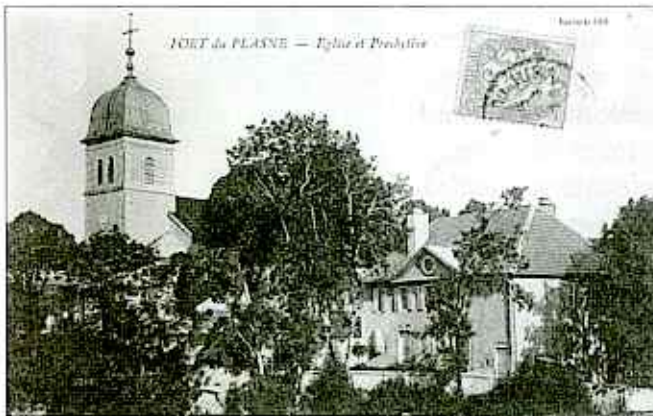
Nouvel extrait de l'atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord par Jean Baptiste Martin et Gaston Tuillon (éditions C.N.R.S) appartenant à Robert Clément.



## LES HORLOGES MONUMENTALES DU GRANDVAUX

Comme nous l'écrivions dans le numéro 67 du Lien (juillet 2009), nous nous proposons de faire l'inventaire des horloges des dix clochers du Grandvaux. Certaines ont disparu et ont été remplacées par un appareil électrique, d'autres toujours mécaniques, fonctionnent très bien à la condition d'un entretien régulier.

En parallèle, nous apporterons des informations plus techniques sur le fonctionnement de ces belles pièces mécaniques. Pour ce numéro 68, nous découvrirons deux horloges : celle de Fort-du-Plasne et celle du Lac-des-Rouges-Truites.



### L'HORLOGE DE L'ÉGLISE DE FORT-DU-PLASNE.

#### Situation

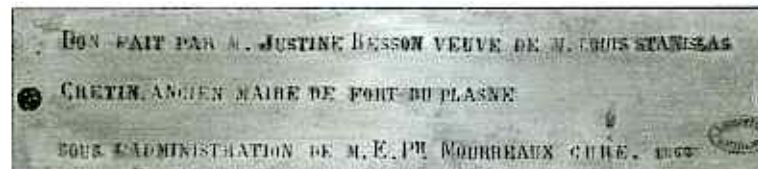
L'horloge se trouve au second étage du clocher, sous la chambre des cloches. Elle est protégée par un meuble en résineux, vitré sur le devant comme dans la totalité des cas. Cette pièce ne possède pas d'ouverture sur l'extérieur, ce qui évite les poussières, l'intrusion d'oiseaux et les trop brusques changements de température.

#### Constructeur

Une plaque de cuivre vissée sur le châssis porte l'indication suivante :

« DON FAIT PAR M. JUSTINE BESSON VEUVE DE M. LOUIS STANISLAS CRETIN. ANCIEN MAIRE DE FORT DU PLASNE SOUS L'ADMINISTRATION DE M. E.P<sup>n</sup>. MOURREAUX CURE. 1863 », ce qui nous renseigne sur l'origine et la date d'installation, sinon celle de sa construction. Elle semble être une des plus anciennes de notre région.

Une seconde plaque en tôle émaillée, vissée à droite de la première, date de sa transformation :



« L'an 1949, les constructeurs E<sup>ts</sup> L.D. ODOBEY CADET à MOREZ-du-JURA ont transformé cette horloge en horloge à remontage automatique par moteurs électriques soit après 86 années de fonctionnement. »

Enfin, le châssis lui-même porte, venue de fonderie, l'inscription : « D. ODOBEY. ».

#### Description

L'ensemble du mécanisme est fixé sur un robuste châssis en fonte. Comme pratiquement toutes les moréziennes d'après 1850, elle dite du type horizontal à mouvement triangulaire.

- Au centre se trouve l'échappement à chevilles et à ancre qui entraîne un lourd balancier. La force motrice est fournie par un poids d'une vingtaine de kilos en fonte descendant à la verticale de ce mouvement. (Le principe de l'échappement à cheville et ancre est expliqué en détail dans Le Lien n° 67).







- Le balancier se compose d'un bras en bois pour limiter la dilatation et d'une lentille en fonte qui peut coulisser légèrement le long de ce bras grâce à la rotation d'un écrou moleté, ce qui permet le réglage de l'horloge. La lentille est ornée d'une tête couronnée, marque habituelle de Louis-Delphin Odobey.
- À gauche en regardant l'horloge, se trouve le mécanisme de sonnerie des heures.
- À droite, symétriquement, est placé le mécanisme de sonnerie des quarts.
- Les poids nécessaires au fonctionnement des sonneries descendent dans un puits commun jusqu'au niveau du plancher du premier étage. Ils sont en pierre, et pèsent chacun une centaine de kilos. Il fallait les remonter tous les jours, la hauteur de chute étant faible (environ 3,5 mètres).
- les tringles qui actionnent les marteaux frappant chacune des quatre cloches partent du dessus du meuble.

### La transformation de 1949

A cette époque, mais aussi dès les années 30, les communes ont voulu s'affranchir de la contrainte du remontage quotidien effectué par les enfants des écoles ou par un habitant parfois rémunéré. L'électromécanique avait alors fait de notables progrès et la société Odobey était compétente pour installer le système de remontage automatique qu'elle avait fait breveter dans les années 20. Il est intéressant de noter que les horloges électriques existaient déjà depuis longtemps. Mais bien des communes ont préféré conserver la vieille horloge mécanique en l'équipant d'un ou deux moteurs électriques, externes au mécanisme qui ne se trouvait ainsi nullement dénaturé.

L'adaptation de 1949 était ingénieuse et fiable : soixante ans

après elle fonctionne encore parfaitement. Deux moteurs électriques, fixés sur console de chaque côté du meuble, entraînent, l'un la sonnerie des heures, l'autre celle des quarts ; Le mouvement est transmis par une tige métallique munie de cardans. Cette tige commande une vis sans fin en prise avec le tambour de remontage. Un contact de fin de course déclenche la mise en route du moteur correspondant et provoque la remontée du poids.

Un poids en fonte entraîne le mouvement, il est remonté automatiquement par le fonctionnement de la sonnerie des quarts.

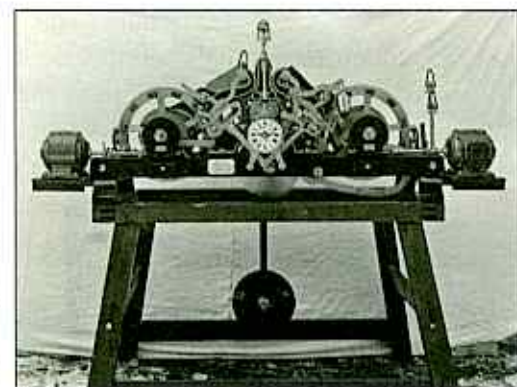
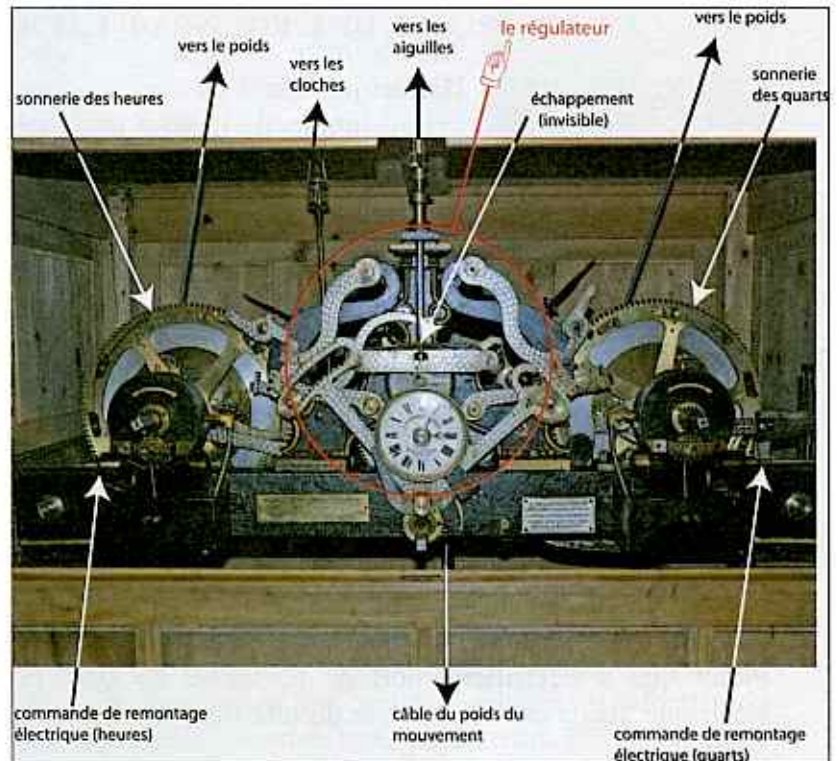
Les carrés de remontage des poids des sonneries et du mouvement sont toujours en place : même en cas de panne électrique interne ou externe et à condition d'intervenir à la force des bras, l'heure est toujours disponible à Fort-du-Plasne.

### Électrification d'une horloge Odobey

Cette photo, tirée d'un document Odobey et datant de la fin des années 40 (collection Jean Cottez) est particulièrement intéressante car elle montre avec un maximum de détails comment cette société automatisait le remontage de ses horloges.

On distingue nettement les deux moteurs fixés à l'extérieur du châssis, entraînant, à gauche la sonnerie des heures et à droite, celle des quarts. Le dispositif est exactement celui qui fonctionne actuellement à Fort-du-Plasne bien que l'horloge elle-même soit très légèrement différente.

La lentille de balancier, en fonte, porte la tête couronnée, habituelle chez Louis-Delphin Odobey Cadet.

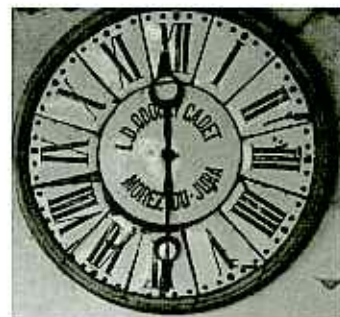




## Le cadran

Le cadran unique regarde le centre du village. Situé au dessus de la chambre de l'horloge, sa commande est fort simple avec un seul renvoi à 45°. Il a été remplacé au tout début du XXI<sup>e</sup> siècle mais l'ancien est conservé et a été présenté en 2005 lors de l'exposition « Patrimoines singuliers ». Il serait dommage qu'il disparaisse.

Fort-du-Plasne possède une belle horloge ancienne, bien entretenue par l'employé communal, ce qui est un symbole fort dans un village patrie d'horlogers célèbres comme Cattin.



Merci à Michel Monnet, maire et à Philippe Cuby, employé de la commune pour leur aide.

## L'HORLOGE DE L'ÉGLISE DU LAC-DES-ROUGES-TRUITES



### Historique

Inutile de monter au clocher pour observer l'horloge : elle ne s'y trouve plus depuis la fin des années 50. Mais son histoire est intéressante.

L'église du Lac-des-Rouges-Truites date de 1872 ce qui en fait la plus récente du Grandvaux. Elle se singularise d'ailleurs par son clocher pointu, aspect qu'elle partage avec St-Laurent (*mais l'église a brûlé en 1867*) et la chapelle des Piards. Les sept autres clochers sont coiffés d'une toiture à l'impériale.

Pour en revenir à notre horloge, nous savons qu'elle a été construite par les établissements Arsène Cretin-l'Ange en 1891 (*la date est portée sur le cadran de réglage*). Cette usine, construite en 1877 à Morbier, a fabriqué des horloges d'édifice jusqu'en 1933.

À la fin des années 50 (*1956 ou 1957*), l'appareil ne donnait plus satisfaction. Il fallait remonter le poids des sonneries tous les jours et celui du mouvement au moins tous les deux jours. La municipalité avait lancé un marché à l'année pour effectuer ce travail, dont les deux derniers titulaires ont été Léon Fumey et Henry Fumey.

Plutôt que d'électrifier l'horloge ancienne, on opta pour son remplacement par une horloge électrique. Restaient d'origine le dernier train de pignons (*celui qui commande les aiguilles*), le cadran et les aiguilles.

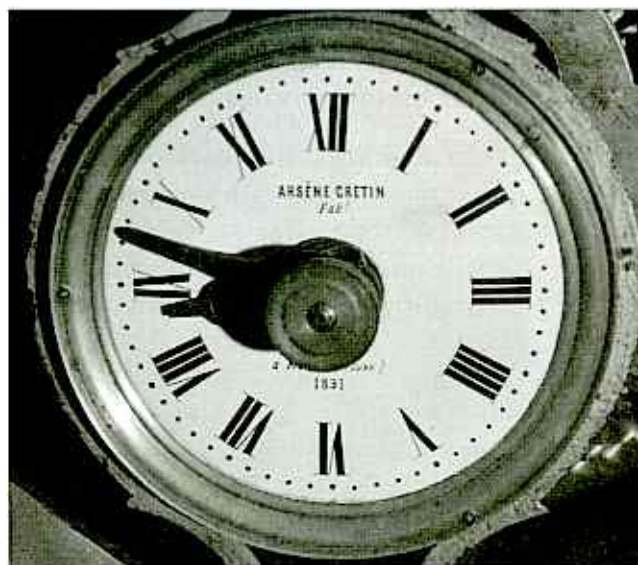
L'ancienne mécanique fut vendue à un habitant de la commune qui envisageait de fabriquer un treuil avec le tambour et les pignons de sonnerie. La partie la plus importante de la mécanique (le régulateur) a cependant été conservée en bon état ce qui nous permet d'en parler aujourd'hui.

Cependant, l'histoire n'était pas tout à fait terminée puisque, en 1968, la réfection du clocher amena le remplacement de l'ancien cadran par un nouveau, translucide. Plus récemment, l'installation dans le clocher d'une horloge électronique, équipée d'un réglage radio-piloté et doté d'un boîtier de contrôle situé dans la sacristie, met un point final (?) à cette histoire.

### Description sommaire de l'horloge mécanique

L'appareil est démonté et incomplet, mais les pièces restantes sont en bon état et conservées précieusement. Sa description en sera donc rapide.

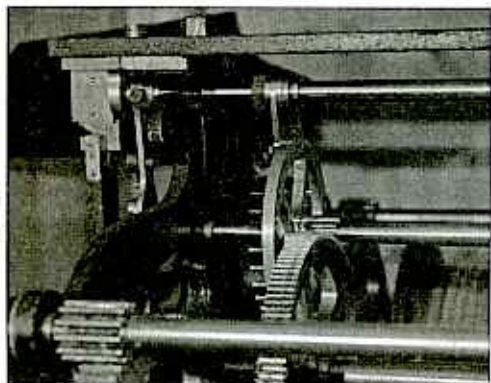
Les fabricants de Morez-Morbier étaient concurrents mais coopéraient et les bonnes solutions mécaniques se répandaient rapidement. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine standardisation caractérisait la production au point qu'il est parfois difficile d'attribuer une horloge à tel ou tel constructeur si elle ne porte pas sa marque. Ce n'est pas le cas pour les deux appareils qui nous intéressent puisque les constructeurs ont placé leur raison sociale bien en évidence. Ainsi le cadran de contrôle en émail de l'horloge du Lac porte l'inscription : « ARSÈNE CRETIN Fab<sup>l</sup> à Morbier (JURA) 1891 »



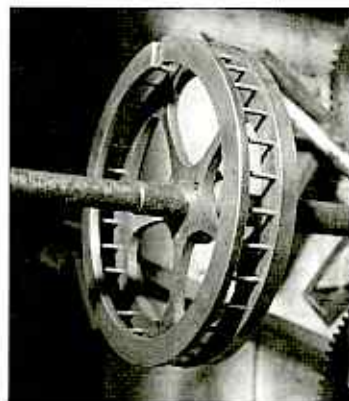


Comme pratiquement toutes les productions de Morbier-Morez, l'horloge du Lac-des-Rouges-Truites est du type horizontal à mouvement triangulaire. Cela signifie que le mécanisme des sonneries est placé sur un plan horizontal, à côté ou de part et d'autre du mouvement qui, lui, est construit dans un plan vertical. Cette disposition ingénieuse permet à la fois une bonne rigidité, des interventions aisées et un gain de place.

Le mouvement est à cheville et à ancre. Contrairement à l'horloge

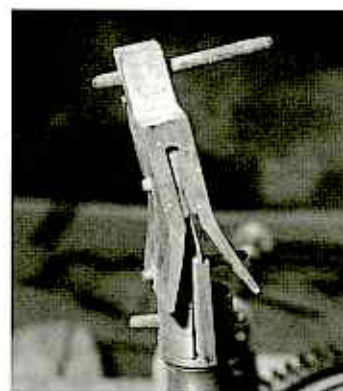


Odobey de Fort-du-Plasne (à gauche), la roue porte-chevilles est double, le second disque est interrompu pour permettre le passage de l'ancre (à droite). Cette disposition garantit une meilleure rigidité de l'échappement, mais les productions Odobey, comme par exemple à Fort-du-Plasne, n'ont pas connu de faiblesse de ce côté-là. Leur âge en témoigne.



Les sonneries sont commandées par un râteau et non une roue de compte ce qui est le cas de la majorité des productions jurassiennes.

Si on peut regretter que cette horloge ne se trouve plus en état de marche et dans son clocher, il est intéressant de constater que ses pièces essentielles existent encore et permettent l'identification et comparaisons.



Détails du mécanisme

Accrochage du balancier

Nous poursuivrons la présentation et la description des autres horloges de clocher du Grandvaux dans les prochains numéros du Lien, mais en attendant, les lecteurs qui ont accès à Internet peuvent consulter un site particulièrement complet et intéressant sur le sujet dont nous communiquons l'adresse : <http://www.horloge-edifice.fr/>

Texte et photos Bernard Leroy  
Relecture Jean-Claude Mayet.



## LE REMONTAGE DES HORLOGES DE CLOCHER

Rien ne semble plus simple que d'utiliser la chute d'un poids comme moteur pour animer une horloge. Pendant des siècles, dès l'origine des horloges mécaniques, ce fut l'unique procédé. L'horloge du clocher donne l'heure à tout le village, on règle les « comtoises » en regardant le cadran de l'église placé haut. Plus loin, dans les travaux des champs et des forêts, ce sont les cloches qui rythment le temps. Cette horloge doit donc être précise. Les horlogers sont arrivés, par leur art, à une dérive de moins de 10 secondes par mois!

Cependant, beaucoup de précautions doivent être prises pour que le poids du régulateur ne devienne pas un perturbateur. Lorsque le remontage est fait, parfois par une centaine de tours de manivelle, le mécanisme doit continuer à entretenir les oscillations du balancier, le poids n'agissant plus sur le rouage. Les horlogers ont alors installé une « continuité de marche »,





dispositif auxiliaire qui prend le relais.

D'autre part, les aiguilles des cadrans sont soumises à des forces variables dues aux vents, gel et neige. Leur actionnement par de longues transmissions avec cardans et fourchettes génère des frottements indésirables. Ces forces, en retour, pourraient provoquer l'usure de l'échappement et des irrégularités de marche inacceptables. Un dispositif, le « remontoir d'égalité ou à force constante » décompose le rouage du mouvement en deux parties distinctes : un mécanisme régulateur à marche permanente qui pilote l'échappement et un rouage moteur qui actionne les aiguilles extérieures et remonte le mécanisme régulateur. La force motrice qui agit ainsi sur la roue d'échappement est constante, les oscillations du pendule restent sensiblement uniformes, la marche devient beaucoup plus exacte.

Un autre aspect des poids moteurs des sonneries est leur dimensionnement déterminés par la taille des cloches, le poids des marteaux, le type des sonneries, la hauteur de chute disponible. Pour une sonnerie sans répétition - refaites ce calcul - le mécanisme des quarts donne 240 coups de cloches par jour, soit 1680 par semaine, celui des heures 156 coups par jour, soit 1092 par semaine. Tous ces éléments « consomment » du remontage. Lorsque la chute est limitée, comme ici à Fort du Plasne, on pourrait moufler les poids – un mouflage à deux brins divise la hauteur de chute par deux, nécessite un poids double...mais deux fois plus de tours de manivelle ! – cette solution trouve vite ses limites, les poids atteignent déjà la centaine de kilogrammes.

Le responsable en charge de l'horloge dans le village doit souvent gravir les marches du clocher, parfois étroites, mais aisées, parfois en échelle de meunier. Les plus chanceux le font une fois par semaine, d'autres une fois par jour, tous avec dévouement. Ils deviennent les anges-gardiens de « leur » belle mécanique, en connaissent les moindres détails et apportent même d'ingénieuses améliorations.

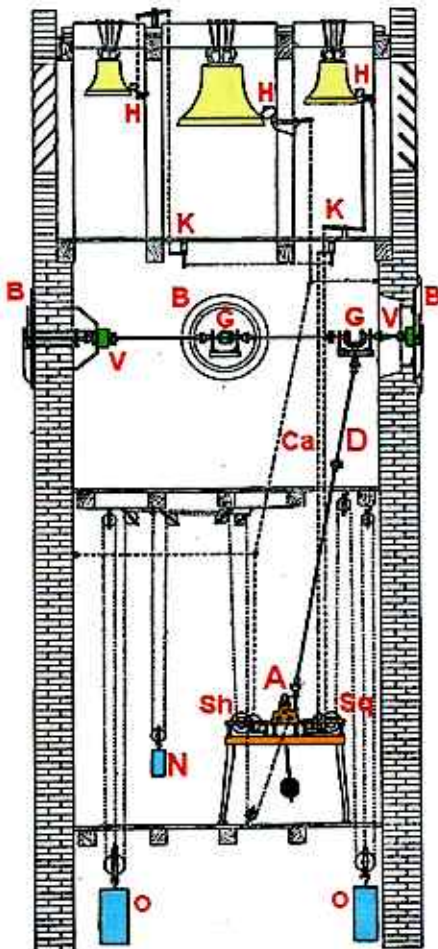
Dans les années 1920 les remontages automatisés à l'aide de moteurs électriques sont devenus incontournables. Les horlogers trouvent une nouvelle niche de développement, beaucoup de villages investissent. A Morez, Odobey Cadet dépose un brevet qui est publié en 1922 sous le n° 541071. Il nécessite peu de modifications dans les horloges. C'est celui qui fonctionne toujours à Fort du Plasne.

Protégeons ce patrimoine horloger !

Jean-Claude Mayet

#### Installation-type d'une horloge dans un clocher

L'énergie du régulateur de l'horloge **A** est donnée par la chute du poids **N**, celle des sonneries des quarts **Sq** et des heures **Sh** par les poids **O**. La transmission de l'heure vers les cadrans est faite par la tringlerie **D** à la vitesse d'un tour par heure. Divers nœuds à cardan et à fourchettes relient les tringles pour parer aux défauts d'alignement. Des engrenages de renvoi **G** distribuent les mouvements aux axes de cadran. Le mouvement de l'aiguille des heures est donné par un rapport d'engrenages au 1/12, situé dans des boîtiers **V** à l'arrière des cadrans **B**. Les commandes de sonnerie montent depuis l'horloge aux marteaux des cloches **H** par une câblerie **Ca** équipée de renvois **K**.



### INFORMATION

Le tome 3 de la collection « Montagne du Jura, des hommes et des paysages » est paru. Après avoir suivi Auguste, le Roulier du Grandvaux et François, le Contrebandier des échelles de la mort, voilà Etienne, le Colporteur-lunetier du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Vous pouvez venir l'emprunter à la bibliothèque.